LA FAILLITE DES APÔTRES DU MARCHÉ p. 16

L'ACTION FRANÇAISE 2000

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € I N° 2757 I 62e année I Du 16 octobre au 5 novembre 2008 I Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois I www.actionfrancaise.net

LA HALDE ET LE "PISTON"

Après avoir ouvert un skyblog le 15 juillet, puis lancé une campagne d'affichage dans 11 400 collèges et lycées le 29 septembre, la "Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité" poursuit sur les ondes son effort de "sensibilisation" de la jeunesse.

Diffusé depuis le 6 octobre sur six radios (*Skyrock*, *Fun Radio*, *NRJ*, *NRJ Dom Tom*, *Virgin*, *Le Mouv*), son *spot* devrait occuper les antennes pendant trois semaines. Il dénonce la fermeture des écoles aux handicapés, le filtrage à l'entrée des boîtes de nuit, mais aussi l'usage du "piston" familial : « *Moi, je voulais faire un stage dans une entreprise, mais on m'a dit qu'on prenait en priorité les enfants du personnel. C'est normal ?* » Certainement pas aux yeux de la HALDE, trop soucieuse d'encourager toute une génération à se complaire dans une mentalité de persécutés.

Nous nous garderons de faire l'apologie d'une pratique qui consisterait à "polluer" les entreprises en leur imposant la présence de "fils-à-papa" incompétents. Mais la préférence manifestée à l'égard de son *prochain* est-elle si scandaleuse ? Elle nous semble au contraire saine et naturelle. Si l'on devait pousser à l'extrême la logique promue par la HALDE, les enfants devraient être retirés à leurs parents dès la naissance !

Inspirée par une conception dévoyée de la justice, l'institution présidée par Louis Schweitzer s'attaque insidieusement aux fondements du lien social. Qu'on la dissolve ! La Justice et ses médiateurs s'y substitueront avantageusement pour assurer ses missions les plus légitimes.

G.D.

SARKOZY : le président des banquiers

Les bourses remontent, le président de la République reçoit des fleurs et prétend *« refonder le capitalisme »*. Mais sur quelles bases, avec quelles ambitions ? Sa carrure n'est pas celle d'un souverain...

PAGE 3

✶ SOCIAL

Millionnaires du dimanche

Le dimanche sera bientôt un jour comme les autres où l'on gagnera du fric et où l'on remplira les supermarchés...

Fini « *les beaux dimanches de printemps quand on allait à Robinson* »... ; fini les amourettes « *passées un dimanche au bord de l'eau* » quand « *elle avait mis sa robe blanche* »... ; fini « *les millionnaires du dimanche* » avec leur « *chemise blanche qui leur va beaucoup mieux* »... Dormez, Reda Caire, Maurice Chevalier, Enrico Macias. Bientôt plus personne ne comprendra ce que vous chantiez ! Car le dimanche sera un jour comme les autres où l'on gagnera du fric et où l'on remplira les supermarchés ! C'est du moins ce que voudraient faire entrer dans les mœurs MM. Xavier Bertrand, ministre du Travail, et Luc Chatel, secrétaire d'État à la Consommation. Tous deux veulent faire voter une nouvelle loi autorisant le travail le dimanche d'ici la fin de l'année.

L'argument est sordide : la crise va obliger à accélérer l'activité, il va falloir gagner plus et que le commerce roule toujours plus... Quand on pense que la crise vient justement de la course inconsidérée à l'enrichissement, et de l'oubli des vraies finalités du travail humain qui ne sont ni consommatrices ni commerçantes, on se sent tomber en Absurdie. D'ailleurs les hommes de M. Sarkozy ont annoncé bien avant la "crise" leur volonté d'en finir avec le dimanche. Preuve qu'il s'agit bel et bien de changer les mentalités...

Outre le fait que si les "consommateurs" doivent économiser leur argent, rien ne dit qu'ils profiteront d'un septième jour pour consommer plus, il est bien certain qu'à rendre banal et suspect ce jour de respiration sociale et de saines retrouvailles au nom d'une logique économique à courte vue, on parviendra un peu plus à briser la cellule familiale et à distordre les liens entre parents et enfants. Car un dimanche en l'absence du père ou de la mère ou vécu en poussant un caddy dans ces églises de substitution que sont les supermarchés, ne laissera jamais les souvenirs d'un moment d'intimité chez soi ou à la campagne.

S'éloigner du « *temps marchand* » selon l'expression de Jean-Philippe Chauvin dans *L'AF 2000* du 4 octobre 2007, est un besoin de l'homme, car l'uniformité crée l'ennui, la neurasthénie et l'abrutissement. La laïcité même pure et dure n'avait encore jamais remis en cause la coïncidence entre le jour du Seigneur et le repos hebdomadaire. La laïcité "positive" va-t-elle couper ce lien avec les racines chrétiennes de la France ? Rappelons que la loi de juillet 1906 instituant le repos dominical, votée grâce à l'insistance des élus catholiques sociaux tous royalistes, dont le baron Chaurand, député de l'Ardèche, fut alors saluée comme un progrès social. MM Bertrand et Chatel font régresser la France.

Michel Fromentoux

M 01093 - 2757 - F: 3,00 €

FRANCE

Justice et raison d'État :

Un trafic d'armes en Afrique

PAGE 5

CULTURE

Petit Robert 2009 :

Crime contre la langue

PAGE 10

PORTRAIT

Les souverains européens :

Elizabeth II, reine du Royaume-Uni

PAGE 11

❑ L'AF EN DEUIL

Nicolas Kayanakis

Notre ami Nicolas Kayanakis est décédé dans la nuit de ce dimanche 5 octobre. Sa vie a été étroitement mêlée à tous les combats de ces soixante dernières années pour la France, son honneur, son indépendance.

Né en Tunisie la 1er mai 1931 d'un père français et d'une mère sicilienne, il fut dans les années cinquante le secrétaire général des étudiants d'Action française. À ce titre il rencontra Charles Maurras récemment sorti de prison, à Saint-Symphorien-lès-Tours, et fut, disait-il, émerveillé tant par la rapidité d'esprit du vieux maître que par la politesse, le respect, qu'il pouvait avoir pour son interlocuteur.

Un homme de devoir, patriote exemplaire, ami jovial, observateur très fin et souvent indulgent des travers de ses compagnons de route...

Du syndicalisme à l'OAS

Pour les étudiants d'AF il fallait alors lutter contre l'anticolonialisme orchestré par les communistes et les chrétiens progressistes. Puis ce fut le combat contre le projet d'armée européenne, la CED. Nicolas Kayanakis créa un comité national universitaire, organisant des réunions parfois communes avec les communistes hostiles eux aussi à cette démission nationale. La propagande incessante porta ses fruits et contribua à faire échec au projet parlementaire.

Il fallait aussi lutter contre l'UNEF, gauchiste et communiste, alors le seul syndicat étudiant. L'action courageuse des étudiants d'AF au sein des unités syndicales parvint à faire élire Jean-Marc Varaut président des étudiants de propédeutique à la Sorbonne.

Nicolas Kayanakis s'engagea ensuite dans l'armée de l'Air, puis de Terre en Algérie où il commanda en second le 14e régiment des chasseurs parachutistes. Il ne tarda pas à se trouver au premier rang des officiers déterminés à braver la politique gaullienne de trahison et d'abandon de l'Algérie. Prêt à assumer tous les risques, il se retrouva chef du réseau de résistance OAS-Métropole Jeunes. Arrêté une première fois en 1961, il s'évada de la prison de Mont-de-Marsan. Sa deuxième arrestation lui valut quatre ans de prison.

Libéré en 1966, il se lança dans une carrière de consultant international auprès des directions générales et de repreneurs d'entreprises en difficulté. C'est alors qu'il publia son premier roman *Derniers châteaux en Espagne* (éd. de la Table Ronde). Il n'abandonna pas pour autant la politique puisqu'il milita dès 1971 dans différents mouvements nationalistes.

En 1997 il soutint à Sciences-Po, sous la direction de Raoul Girardet, une thèse d'histoire sur l'action psychologique et la propagande de l'armée française. Il montrait que la doctrine française en ce domaine était très élaborée, toute nouvelle, très différente de la doctrine de la guerre psychologique classique car elle résultait d'expériences subies en Indochine. Elle prend en compte le psychisme des troupes engagées, celui des troupes ennemies et celui de la population. Ses effets positifs se manifestèrent dès 1957. Grâce à cette doctrine donnant aux officiers des raisons intellectuelles et affectives de vaincre, l'Algérie en 1959 était redevenue parfaitement française. De Gaulle, dès 1961, anéantit tous ces efforts...

Une nouvelle politique algérienne

Auteur de *Algérie 1960 : la victoire trahie* (éd. Atlantis), Nicolas Kayanakis ne montrait nulle aigreur quand il évoquait son combat pour l'Algérie française. Dans un entretien qu'il accordait à *L'Action Française 2000* du 4 juillet 2002, il étudiait les lignes directrices de ce que pourrait être une politique algérienne de la France. Hors de tout esprit de revanche, s'en tenant seulement à l'histoire et aux faits observés, il concluait : « *Il ne peut y avoir en Algérie qu'une solution française parce que l'Algérie n'existe en tant qu'identité politique que de par sa création par la France.* »

Royaliste actif

Ces dernières années, Nicolas Kayanakis participa à la lutte pour la souveraineté française. De 1998 à 2001, répondant à l'appel de Pierre Pujo, il exerça les fonctions de secrétaire général de la Restauration nationale, puis de vice-président du Centre royaliste d'Action française, avant de devenir le directeur administratif et financier de la revue animée par de jeunes amis d'AF, *Les Épées*.

Les funérailles de Nicolas Kayanakis ont été célébrées ce vendredi 10 octobre en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. À l'issue de la messe grégorienne, a été lue la prière du parachutiste, et chantée la poignante Cavalcade (*J'ai perdu mon camarade*...) Pour la très nombreuse assistance, où toutes les générations se côtoyaient, n'est pas près de s'effacer l'image de Nicolas Kayanakis, homme de devoir, patriote exemplaire, ami jovial, observateur très fin et souvent indulgent des travers de ses compagnons de route qui tous, loin de vaines querelles, se retrouvaient unis dans la prière et dans la volonté se suivre son exemple.

Nous prions Mme Nicolas Kayanakis, ses enfants : Mme Anne Kayanakis, Mme Mahaut Kayanakis, le chef de bataillon et Mme Raphaël Guillaumin, le baron et la baronne Charles-Henri Daru, M. et Mme Renaud Kayanakis, M. Carl Kayanakis et Mlle Angela Paladino, Mlle Alexia Kayanakis, ainsi que ses petits-enfants, d'agréer l'expression de nos très vives et très affectueuses condoléances, avec l'assurance de nos prières.

M.F.

JEAN FOYER

Les orientations politiques de Jean Foyer étaient il y a cinquante ans diamétralement opposées à celles de Nicolas Kayanakis, donc de l'Action française. Il n'en reste pas moins que son rappel à Dieu ce 3 octobre à l'âge de quatre-vingt-sept ans, ne saurait nous laisser indifférents.

L'ancien garde des Sceaux du général De Gaulle, de 1962 à 1967, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, très grand latiniste et remarquable professeur de droit, était un grand Français, un grand catholique et un homme d'honneur.

Il n'a jamais supporté que l'on jetât l'opprobre sur l'œuvre coloniale de la France et sut affronter en 1962 la colère du général De Gaulle pour sauver la tête du général Jouhaud, l'un des quatre "putschistes" de l'Algérie française.

Homme d'ordre et de tradition, il aimait rappeler qu'il était l'arrière-petit-neveu d'un prêtre réfractaire martyrisé sous la Terreur. C'est ainsi l'exemple familial qui le poussa à s'engager dans la Résistance.

Il n'a jamais non plus caché son attachement très ferme à la messe traditionnelle latine et grégorienne.

Farouchement opposé à la libéralisation de l'avortement, il mit fin à sa carrière ministérielle dès qu'il sentit approcher une législation en ce sens, avant de devenir président de l'Association des juristes pour le respect de la vie et membre de l'académie pontificale *Pro Vita*. C'est également à son initiative que fut organisée la réception du pape Benoît XVI à l'Institut le samedi 13 septembre dernier.

Souverainiste sans état d'âme, il qualifiait d'« *injurieux* » le contrôle par la Cour de Strasbourg de « *nos hautes juridictions* ».

Il est mort à quelques jours de prononcer un discours officiel devant l'Institut à l'occasion du cinquantenaire de la Constitution de 1958 dont il fut l'un des principaux artisans. Il souffrait de voir que cette constitution entre les mains d'hommes politiques de bas niveau devenait méconnaissable, comme il nous l'avait déclaré dans un entretien dans *L'Action Française 2000* par téléphone de sa mairie de Contigné (Maine-et-Loire), où il fustigeait le projet de quinquennat : « *Je crois que les Français sont dégoûtés du personnel politique... Le président de la République assure la continuité de l'État ; l'exercice de sa fonction suppose qu'elle dure plus longtemps qu'une législature.* »

Les sages sont rares en République, cet Angevin en était un justement parce qu'il n'était que bien tiède républicain.

M.F.

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Politique : Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Georges Ferrière, Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut, Stéphane Piolenc
Étranger : Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société : Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux, Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture : Monique Beaumont, Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons, Norbert Multeau, Jean d'Omiac, François Roberday, Alain Waelkens
Histoire : Yves Lenormand, Laure Margaillan, René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques : François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Médias : Denis About.
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost.
Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

MÉDIAS

Libération victime d'ostracisme ?

José Manuel Barroso frapperait-il d'ostracisme les journalistes trop critiques à son égard ? Jean Quatremer l'en accuse ouvertement dans un billet posté sur son blog le 10 octobre. Le correspondant à Bruxelles de *Libération* se plaint d'être systématiquement exclu des réunions informelles organisées par le président de la Commission. Sa « *disgrâce* » serait consécutive à la publication d'un « *portrait assassin* » le 14 avril 2005. Johannes Laitenberger, porte-parole de la Commission, récuse évidemment ces accusations : « *Pour ce qui est [...] du dîner évoqué par Jean Quatremer, [...] il s'agissait d'un groupe très limité (quinze journalistes), constitué "ad hoc" en vue d'une discussion informelle et en background. Ont été invités des journalistes qui tout au long des dernières semaines avaient manifesté auprès du service du porte-parole un intérêt direct et particulier d'approfondir certains sujets d'actualité...* » Mais le journaliste n'en démord pas : « *Le porte-parole [...] oublie de dire que l'un des mes confrères, qui n'avait pas été invité, l'a appelé jeudi midi pour lui demander à être présent, ce qu'il a immédiatement obtenu. J'ai téléphoné juste après, mais manifestement, la table ne pouvait pas compter un couvert de plus... C'est cela qui m'a décidé à révéler toute l'affaire...* »

José Manuel Barroso "ennemi juré" du journaliste Jean Quatremer

Riposte graduée

Confronté à l'hostilité du Parlement européen, qui a voté un amendement contrecarrant son projet de "riposte graduée", le président de la République a sollicité en vain le soutien de José Manuel Barroso. **Nicolas Sarkozy** déplore l'interdiction qui serait faite aux État-membres « *d'appliquer une stratégie intelligente de dissuasion du piratage* » (www.ecrans.fr, 6 octobre 2008). On pourra s'inquiéter de cette ingérence, la préservation de "l'exception culturelle" française n'étant pas une préoccupation manifeste de l'UE. Dans le cas présent, cependant, le bon sens n'est-il pas de son côté ? Nous doutons de la capacité de l'État à dissuader les internautes de continuer à profiter de "l'eldorado musical" de la toile... ■

❑ CRISE FINANCIÈRE

Sarkozy : le président des banquiers

Les bourses remontent, le président de la République reçoit des fleurs et prétend *« refonder le capitalisme »*. Mais sur quelles bases, avec quelles ambitions ? Sa carrure n'est pas celle d'un souverain...

Dans quel monde vivons-nous ? Pendant trois semaines on a prévu le pire, une grave récession nous menaçait, nos économies risquaient de fondre, certains s'apprêtaient à retirer leur argent des banques... Puis soudain, ce mardi matin, c'est l'euphorie : les bourses s'envolent, car on aurait trouvé la solution miracle. En France, de toutes parts, M. Sarkozy reçoit des fleurs. Dans la presse c'est Sarko par ci Sarko par là, Sarko est arrivé..., Sarkorico..., Bravo Sarko... La vie est belle, tout va très bien madame la marquise, nous avons un président épatant...

Déluge d'argent

Il faut toujours se méfier de ces emballements apparemment spontanés. Certes les banquiers respirent, mais, pour parler familièrement, cela fait une belle jambe au Français d'en bas ! Quand on regarde d'un peu plus près on s'aperçoit en fait que l'idée de la manière de renflouer les banques en difficulté revient au Premier ministre anglais Gordon Brown plus qu'à notre président, lequel, par son agitation incessante de ces derniers jours avec réunions en série - ses collaborateurs tel jour, les banquiers et assureurs tel autre jour, les journalistes par ci, les chefs d'État de l'Union européenne par là - a peut-être montré aux Français qu'il était toujours là mais n'a pas fait remonter sa cote dans les sondages... Bizarre.

On nous donne le vertige en nous parlant de sommes pharamineuses. Un vrai déluge d'argent. Ainsi l'Europe dite unie met sur le comptoir 1 500 milliards d'euros pour sauver les banques. Plus que les États-Unis, se flatte notre président. Rien que pour la France, 320 milliards sont engagés comme garantie des prêts interbancaires et 40 milliards pour recapitaliser des banques en difficulté. On créera donc deux sociétés : l'une qui lèvera des fonds sur le marché à destination des banques si celles-ci – précaution ! - respectent quelques critères de solvabilité, ont des *« fonds propres suffisants »* et se corrigent *« des dérives scandaleuses de ces dernières années »* ; l'autre société aura pour fonction d'apporter la garantie de l'État *« aux emprunts dont les banques ont besoin pour se refinancer »*.

Une première question vient à l'esprit : d'où sortira cet argent ? Pas de nos poches, nous dit-on en précisant que ne surviendra aucune augmentation d'impôts... Ce besoin de préciser tout de suite montre que l'inquiétude n'est pas sans fondement...

M. Sarkozy trouve toujours les formules qui rassurent : il s'agit de *« réamorcer la pompe et non d'alimenter une thésaurisation de précaution. [...] Naturellement il n'est pas question que cette garantie de l'État, qui engage l'argent des Français, soit accordée sans contrepartie. »* D'ailleurs la garantie ne jouera qu'en cas de défaillance de la banque, alors qu'en cas d'absence de faillite le contribuable sera *« gagnant du montant des commissions encaissées sur les garanties souscrites »*. Le président fait même le *« pari raisonnable »* qu'en apportant ces garanties, l'État n'aura pas à les faire jouer. En somme le système marchera d'autant mieux qu'il n'aura pas à fonctionner. Mais pourquoi, si le contribuable ne doit point sentir passer le vent du boulet, lui demande-t-on de tous côtés de se préparer à se serrer la ceinture et à travailler plus, même le dimanche ?

Cela dit, si ces mesures écartent le péril pour notre pays d'un effondrement financier avec les conséquences sociales qui s'ensuivraient, tant mieux, mais la fin de la déclaration présidentielle nous laisse sceptique : *« Je prends l'engagement devant les Français »* que la crise ne restera pas *« sans conséquences »* et qu'elle portera à *« refonder le capitalisme »*.

"Refonder le capitalisme" ?

Le projet est ambitieux mais sur quels principes peut-il tenter, avec ses homologues du reste du monde, un aussi gigantesque travail qui ne demande pas que des compétences économiques, mais aussi, et encore plus, une réforme intellectuelle et morale, des références sociologiques et philosophiques, le sens de l'humain, la volonté de remettre l'argent à sa place de serviteur ?

La fascination des techniques nouvelles ne doit pas empêcher de prendre en compte les permanences de l'âme humaine et du bien des sociétés. *« La capitalisme est le régime économique où l'argent est le maître, libre de s'investir dans n'importe quelle entreprise et de se l'approprier »*, disait La Tour du Pin au siècle dernier, démontrant que, se réclamant en philosophie du libéralisme, *« l'individualisme par excellence »*, ce système ne pouvait qu'échapper à tout contrôle, à toute régulation. Pour rompre avec cette logique qui engendre aujourd'hui toujours plus de surendettement, et profite beaucoup plus aux revenus du capital qu'aux revenus du travail, pour moraliser ces habitudes qui se rient des nations et des traditions, que peut bien proposer de neuf M. Sarkozy ?

"Manager" ou souverain ?

La Tour du Pin proposait des solutions qui ne peuvent être démodées puisque puisées dans les profondeurs de l'âme française, dans le respect des traditions chrétiennes qui ont fait la France, dans la restauration d'associations et d'organisations naturelles unissant les hommes de toutes classes dans l'intérêt commun de la profession et empêchant du fait même l'argent de vagabonder au-dessus des réalités concrètes des nations. Voilà ce que pourrait être, avec les mises à jour qui s'imposeraient, l'apport de la France dans le grand débat auquel le monde d'aujourd'hui n'échappera pas. M. Sarkozy peut se procurer le livre récent d'Antoine Murat, *La Tour du Pin en son temps* (à nos bureaux, 29 euros).

Hélas pour la France, M. Sarkozy est beaucoup plus un "manager" qu'un vrai souverain. Tel est le mal français qui a permis, cinquante après la naissance le 27 septembre 1958 d'une constitution devant donner à la France un pouvoir fort, stable, incarnant la nation devant l'histoire, que cette même constitution ait finalement porté au pouvoir après le général De Gaulle des hommes de plus en plus petits jusqu'à notre actuel président, un homme *« déculturé »* et *« a-culturé »*.

Un ectoplasme à la tête du pays

Nous reprenons les termes mêmes de Pierre Le Vigan qui, dans un article de *Spectacle du monde* d'octobre, étudie les différentes étapes de la déconfiture de cette constitution de 1958 qui aboutit ainsi à substituer la notion de "gouvernance" à celle de souveraineté et soumet la nation aux critères de gestion propres aux entreprises. *« Il s'agit d'être en règle avec les critères d'orthodoxie économique et politique du nouvel ordre mondial. »* Donc plus besoin pour être chef de l'État d'être nourri de la culture humaniste forgée au cours de l'histoire, il suffit de maîtriser les outils de communication : l'agitation de M. Sarkozy et ses discours de marchand de tapis montrent qu'il est expert en ce domaine.

Faute d'avoir poussé jusqu'au bout l'effort de redressement de l'État esquissé en 1958, faute d'avoir fait appel à celui qui par nature incarne la souveraineté, l'héritier capétien, la France se trouve dans un moment crucial pour l'avenir de la planète représentée par un ectoplasme qui n'a aucune voix originale dans le concert des nations.

MICHEL FROMENTOUX

Appel pressant à tous nos amis

Le rêve mondialiste s'est brisé avec la crise financière qui vient de survenir. L'heure semble venue pour les nations de se reprendre en main pour résoudre d'abord leurs problèmes, en puisant dans leur expérience concrète des faits économiques et sociaux.

Retour à la nation ? C'est le cadre naturel qu'a toujours préconisé l'Action française.

Donnez-nous les moyens de faire connaître nos idées.

D'ici la fin de l'année, il nous faut réunir encore 25 000 euros pour équilibrer les comptes du journal. Il faut que chacun de nos amis se sente concerné. Nous ne pouvons compter que sur vous. Le sort du journal en dépend.

Répétons-le : si 250 personnes donnent 100 euros à la souscription pour l'AF, nous serons tirés d'affaire.

Pensez-y. Et surtout n'attendez pas. Nous vous en remercions par avance.

MARIELLE PUJO

LISTE N° 14

100 euros pour l'A.F. : Mme Carla Volkoff, 100 ; Claude Lepage, 100 ; Jean-Marie Guibé (2e versement sur 100).

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Robert Thomas (3 mois), 45,72 ; M. Bellegarde, 15,24 ; Mme T. de Prittwitz, 45,73 ; François Favre, 50 ; Gal Le Groignec, 15,24.

Jean-Pierre Lopez, 5 ; Roger Beaudeloche, 25 ; Guy Menusier, 50 ; Mme Godefroy, 22,87..

Total de cette liste :	535,20 €
Listes précédentes :	14 157,62 €
Total :	14 692,82 €
Total en francs :	96 378,58 F

** Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.*

REGARD LUCIDE SUR L'UNIVERSITÉ

L'invité du dîner-débat organisé, le 1er octobre, au Grenadier d'Austerlitz, par Didier Béoutis, au titre du cercle Alexis de Tocqueville, était Pierre Riché, professeur émérite d'histoire, venu présenter son ouvrage de mémoires, intitulé *C'était un autre millénaire - Souvenirs d'un professeur, de la communale à Nanterre* *.

Professeur à la faculté - devenue université Paris X - de Nanterre de 1967 à 1989, Pierre Riché fut au nombre de ceux qui, à l'exemple de René Rémond, crurent dans le projet de cette faculté, créée en 1964 pour être plus ouverte, plus proche des étudiants que la Sorbonne... Mais le gouvernement avait installé cette nouvelle faculté sur un ancien terrain militaire, sinistre, éloigné de toute communication (le RER a été installé plusieurs années après, alors qu'il eût dû précéder l'ouverture de la faculté).

On comprend mieux ainsi la révolte des étudiants de Nanterre, issus, dans leur majorité, de milieux aisés de l'Ouest de la région parisienne et privés de loisirs le soir et sans possibilité de retour sur Paris, contre l'interdiction de pénétrer le soir dans le bâtiment des jeunes filles... révolte qui fut à l'origine de l'embrasement du printemps 1968. Pierre Riché a aussi vécu de près le bouillonnement d'après-mai 68 à Nanterre, avec les motions, les grèves, les élections aux conseils d'UER, les demandes de plus en plus pressantes de co-gestion de la part des étudiants, mais aussi des personnels administratifs ou techniques... Il retrouva aussi ce même esprit contestataire chez les étudiants d'une des maisons de la cité universitaire de Paris dont il fut, à la même époque, le directeur.

En intitulant son ouvrage *C'était un autre millénaire*, Pierre Riché a voulu montrer que la société qu'il a connue dans son enfance, sa jeunesse ou même ses débuts professionnels, n'a plus grand chose à voir avec celle de ce début de troisième millénaire. L'université française a cherché à s'adapter à cette évolution, mais de façon trop souvent erratique, ouvrant ses portes à de nombreux bacheliers qui n'ont rien à y faire et qui en sortent sans diplômes et aigris. Une première solution consisterait à établir une sélection à l'entrée de l'Université. Mais le ministère de l'Éducation nationale, trop conservateur, soumis aux pressions corporatistes et syndicales, n'est pas en mesure de réaliser cette réforme qui s'avère pourtant indispensable.

** Tallandier, 344 pages, 29 euros.*

❑ **OUTRE-MER**

Mayotte : vers le département ?

Un référendum sera organisé sur l'île aux parfums en mars 2009. Avec la promesse de « neutralité » du gouvernement.

Un ministre de la République qui visite une collectivité d'outre-mer n'arrive jamais les mains vides... Yves Jégo, secrétaire d'État à l'Outre-mer, n'a pas failli à cet usage lors de son troisième déplacement à Mayotte, les 26 et 27 septembre.

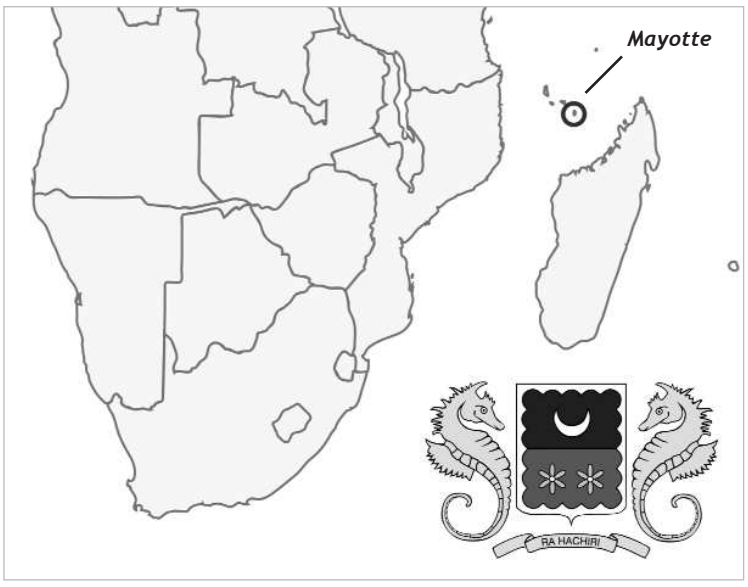

Peuple souverain

Il a donc annoncé le déblocage de deux millions d'euros pour l'étude d'une piste longue, permettant d'accueillir les vols longs-courriers, qui serait réalisée *« dans les cinq à huit ans à venir »*. Il a aussi indiqué que la consultation sur la départementalisation, annoncée avant la fin d'avril 2009, aurait lieu au mois de mars, tout en affirmant la... neutralité de l'État dans le processus. Le secrétaire d'État a notamment précisé : *« L'État restera neutre, ce qui ne veut pas dire immobile : il informera la population des enjeux de cette départementalisation et respectera le choix des Mahorais qui seront consultés sur ce rendez-vous avec l'histoire »*, ajoutant même : *« Le choix de la population sera souverain, l'État le respectera. Une fois que les Mahorais auront décidé, l'État prendra ses responsabilités... »*

Tout en évoquant les atouts de la départementalisation - *« ce sera pour Mayotte l'occasion d'ouvrir un nouvel avenir vers la modernisation et de s'inscrire dans la République française pour son développement... »* -, Yves Jégo n'a pas caché, lors de sa conférence de presse, les bouleversements que le nouveau statut, appliqué à partir de 2010, pourrait provoquer sur l'île : instauration du revenu minimum d'insertion, d'une fiscalité locale... Le ministre a aussi exigé de la préfecture *« davantage de fermeté dans la lutte contre l'immigration clandestine »*, qui constitue un véritable fléau pour l'île aux parfums, quand on sait que sont prises chaque année 14 000 décisions de reconduite à la frontière... Souvent à l'encontre des mêmes personnes qui, une fois expulsées, reviennent à Mayotte. Yves Jégo a promis de revenir au mois de décembre pour lancer la *« feuille de route du processus »*.

Un progrès !

Un *« État neutre »*, cela peut surprendre, mais il s'agit manifestement d'un progrès quand on sait que, dans le passé, les gouvernements ont nettement favorisé les solutions éloignant le plus possible l'île aux parfums de la France (consultations de décembre 1974 sur l'autodétermination, d'avril 1976 sur le choix d'un statut territorial...). La formule était peut-être destinée au gouvernement comorien qui avait organisé, le 24 septembre, à Moroni, une manifestation d'opposition à la départementalisation de Mayotte et qui avait appris, dans le même temps, que la *« question de l'île comorienne de Mayotte »* avait été retirée de l'ordre du jour de la 63e Assemblée générale de l'ONU, ouverte la veille à New York. Cette question n'avait plus d'objet puisque, désormais, censée être traitée dans le cadre du Groupe de travail de haut niveau franco-comorien (GTHN)...

Réaction comorienne

Une manifestation contre Mayotte, cela permet d'occuper les Comoriens et de leur faire oublier, pour un court moment, leurs difficultés. *« Le système de santé comorien se porte mal »*, vient en effet de déclarer, le 6 octobre, le professeur Yao Kassankogno, nouveau représentant de l'Organisation mondiale de la Santé aux Comores. En République comorienne, 10,25 % seulement de la population a accès à des centres de santé, et les pathologies dominantes (maladies parasitaires, respiratoires, hypertensions...) sont à l'origine d'indicateurs de santé alarmants : espérance de vie limitée à 54 ans, taux de natalité de 43 pour mille, taux de morbilité de 15 %, plus élevé chez les femmes enceintes, et atteignant 130 % chez les enfants de moins de cinq ans...

Ne boudons toutefois pas notre plaisir : pour la première fois dans leur histoire, les Mahorais vont être consultés sur un choix clair : le statut de département d'outre-mer, qu'ils appellent ardemment de leurs vœux depuis 1958 !

Didier du Maine

❑ **RECHERCHE**

Les Nobel français en fuite ?

La France est loin de présenter une attractivité comparable à celle des États-Unis aux yeux des chercheurs du monde entier. Elle serait pourtant le meilleur élève de l'Europe, bénéficiant d'un modeste avantage à l'heure où la Chine part à la conquête du monde.

L'attribution du prix Nobel de médecine relance la polémique sur la "fuite des cerveaux". Parmi les trois lauréats : le professeur Luc Montagnier, récompensé pour ses travaux sur le virus du SIDA, dont la *« découverte a été essentielle à la compréhension actuelle de la biologie de cette maladie et à son traitement antirétroviral »* selon le comité Nobel. Après avoir travaillé pendant trente ans à l'institut Pasteur, atteint par la limite d'âge, il s'était expatrié en 1997, rejoignant le Centre de biologie moléculaire et cellulaire au Queens College de l'université de New York, qu'il dirigea jusqu'en 2001.

Le symbole d'une hémorragie affectant l'élite du pays ? Une étude citée par *Les Échos* le 28 octobre 2007 dissipait cette inquiétude. Réalisée sous la direction de Thierry Weil par deux élèves de l'École des Mines de Paris, Benoît Jubin et Pascal Lignères, elle s'appuyait principalement sur des chiffres fournis par l'OCDE.

Statistiques encourageantes

« "On constate que seuls 4 % des Français diplômés de l'enseignement supérieur sont expatriés. C'est le taux le plus bas d'Europe et il est stabilisé depuis 1990. Au sein de l'Europe, la France est le pays le moins touché par la fuite des cerveaux." [...] Seuls les États-Unis font mieux que la France. Avec un taux de fuite limité à 0,5 %, les cerveaux américains sont les plus casaniers de tous. [...] Au bout du compte, le "taux de fuite" hexagonal reste modéré. Il est le résultat d'un taux de départ initial bas combiné à un taux de retour relativement élevé. [...] La France gagne plus de cerveaux qu'elle n'en perd dans la "nouvelle guerre pour les cerveaux"... »

En janvier 2002, *L'Observateur de L'OCDE* décelait une *« circulation »* des cerveaux en Europe davantage qu'une *« fuite »*. Une nuance dont la Commission européenne entend tirer profit, considérant que la mobilité assurée aux scientifiques participe de l'attractivité de l'Union. Les Actions Marie Curie sont la traduction concrète de ce pari : Bruxelles promeut les formations à l'étranger et les échanges internationaux, tout en offrant des garanties facilitant le retour des expatriés.

Mais lorsqu'ils sont originaires de pays en développement, les docteurs en sciences et en technologies installés aux États-Unis prennent rarement le chemin du retour. À moins qu'ils ne le prennent demain, comme le suggère

Luc Montagnier

L'Observateur de L'OCDE ? *« À long terme, la perspective d'un retour de personnes et de capitaux peut constituer une forme de stratégie de développement économique. Par exemple, au Taipeh chinois, la moitié des sociétés établies dans le parc scientifico-industriel de Hsinchu ont été créées par d'anciens expatriés de retour des États-Unis. En Chine, d'après les estimations du ministère des sciences et des technologies, la plupart des entreprises d'Internet du pays ont été créées par des personnes ayant fait leurs études à l'étranger. »* La compétition mondiale n'en est qu'à ses débuts...

G.D.

❑ JUSTICE

Un trafic d'armes en Afrique

La raison d'État ne s'accommode guère de sentimentalisme et seul l'intérêt supérieur du pays est à même de la justifier.

Le lundi 6 octobre 2008 restera dans l'histoire de l'économie mondiale comme un lundi noir où la plupart des places boursières, cédant à la panique, ont ouvert et conclu leur journée sur la chute des principaux indices de changes. Pour d'autres, ce lundi sera également des plus sombres, mais pour d'autres raisons. Ce jour là, en effet, s'est ouvert pour une durée de cinq mois, au moins, le procès des ventes d'armes illicites vers l'Angola, entre 1994 et 1998.

Cette affaire, digne des romans de Ian Fleming (inventeur de James Bond) ou de John Le Carré, est assez simple. En 1993, la seconde guerre civile déchirait le pays et opposait les forces gouvernementales d'obédience marxiste (Mouvement populaire de libération de l'Angola, MPLA) du président à vie, José Eduardo Dos Santos (au pouvoir depuis 1979) à celles de l'Unita de feu Jonas Savimbi. Le MPLA, soucieux de mater au plus vite la rébellion qui menaçait de l'emporter de façon décisive, sollicita un approvisionnement en armes de la France qui refusa catégoriquement.

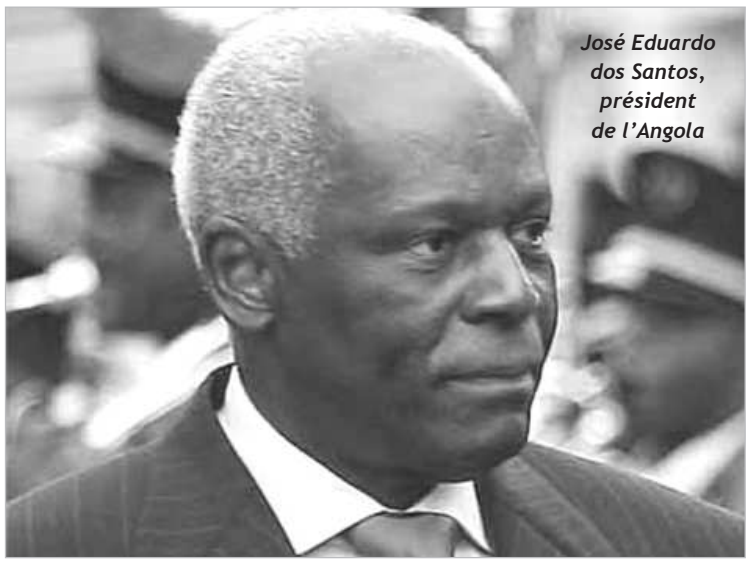

José Eduardo dos Santos, président de l'Angola

Un contrat des plus juteux

Cet échec de la diplomatie officielle n'était qu'un rideau de fumée pour mieux masquer une diplomatie plus officieuse mais réelle autant que nécessaire pour les intérêts énergétiques français. L'Angola détient, en effet, le gisement pétrolifère (certes, majoritairement tenu en main par les Chinois) le plus important d'Afrique. Il était, dés lors, évident, que la France ne pouvait prendre le risque irréversible de se fâcher avec un tel partenaire, fût-il idéologiquement peu recommandable. Pour autant, elle ne perdait pas la face vis-à-vis de la communauté internationale, en repoussant ostensiblement la demande d'aide militaire du gouvernement angolais, sous le trop commode (et donc fallacieux) prétexte de ne jamais vendre des armes aux pays en conflits armés.

Les réseaux "françafricains" ont alors joué à plein, ce qui explique, d'ailleurs, l'invraisemblable (en apparence, tout au moins) connivence entre la droite et la gauche sur ce plan. Les protagonistes n'ont, à aucun moment, cherché à se court-circuiter, mais ont parfaitement agi de concert, au mieux des intérêts respectifs des deux pays. C'est ainsi qu'avec le concours de Jean-Bernard Curial, humanitaire professionnel, Jean-Christophe Mitterrand, responsable de la "cellule" Afrique du PS (œil de son père, François Mitterrand, sur le continent, ce qui lui valut le surnom peu flatteur de "Papamadi") mit Dos Santos en relation avec Pierre-Joseph Falcone, homme d'affaires influent au carnet d'adresses bien rempli. Celui-ci fait alors appel à son ami israélien d'origine russe, Arcadi Gaydamak (actuellement en fuite, qui, avec la banque Menatep, fut un des responsables du krach financier de 1998, qui mit la Russie au bord du gouffre), un ancien membre du KGB, lequel, ayant accès aux réserves d'armes de l'ex-Armée Rouge, honore, pendant cinq ans, un juteux contrat de vente d'armes à destination de l'ancienne colonie portugaise.

Selon le site *afrik.com* et l'ONG Survie France, « *420 chars, 150 000 obus, 170 000 mines antipersonnelles, douze hélicoptères, six navires de guerre..., auraient été livrés à l'armée de José Eduardo Dos Santos en provenance de certains pays de l'ancien bloc soviétique. L'argent est fourni par les préfinancements accordés par la banque Paribas à l'État angolais et garanti sur la future production de pétrole.* ».

Un système très performant…

Se met aussitôt en place un réseau de relations et d'"amis" de circonstance, destiné à huiler un système politico-financier qui s'avèrera particulièrement performant. L'ex-préfet du Var Jean-Charles Marchiani, proche de Falcone, n'aura aucun mal à convaincre Charles Pasqua, ci-devant ministre de l'intérieur, d'actionner ses réseaux africains, notamment par le biais de son association France Afrique Orient, fondée avec Pierre Mesmer. Et si la Mitterrandie a pu se connecter avec Pasqua et consorts, c'est, notamment, parce que le célèbre homme d'affaires, Alfred Sirven, allié de Pasqua à l'époque, s'est montré singulièrement entreprenant auprès de Mitterrand pour faire nommer le socialiste bon teint Loïc Le Floch-Prigent à la tête d'Elf-Aquitaine. C'est encore un protégé de Mitterrand, Jacques Attali qui aurait tenté de faire enrayer un redressement fiscal dont était frappée la société de droit slovaque de Gaydamak, ZTS Osos, impliquée dans les ventes d'armes à l'Angola.

Cette affaire d'affairistes et de gros sous, mérite-t-elle un procès ? Certains penseront que l'enrichissement sur la vente d'armes est moralement inacceptable. D'autres, dont nous faisons partie, considèreront que l'éthique est souvent incompatible avec les affaires, surtout lorsqu'elles sont éminemment politiques.

Raison d'État

Ici, nous sommes au cœur de la raison d'État, notion que nous avons tantôt défendue, tantôt décriée dans ces colonnes. La raison d'État ne s'accommode guère de sentimentalisme et seul l'intérêt supérieur du pays est, par la voie de ses gouvernants, à même de la justifier. Un domaine aussi sensible que les relations internationales dans lequel s'imbriquent tant des éléments de politique intérieure que des paramètres économiques et financiers, relève de l'acte de gouvernement par excellence, lequel ne peut souffrir d'être soumis aux caprices de l'opinion publique.

Que l'avocat de l'Angola, Me Pierre Teitgen, demande l'annulation du procès pour des motifs liés au respect du "secret-défense", nous paraît légitime, d'autant plus que Falcone est, depuis 2003, ministre conseiller à la délégation permanente de l'Angola auprès de l'Unesco et que le président Sarkozy a signé, en mai 2008, des accords de coopération avec Luanda. L'erreur, qui a mené à l'issue judiciaire que l'on sait, est peut-être d'avoir opéré directement à partir de la France.Alors qu'un certain nombre de mercenaires français étaient partis renforcer les effectifs de l'armée gouvernementale, il eût été plus judicieux de s'appuyer sur eux pour conduire, plus discrètement, certaines opérations sur le terrain (y compris de transferts de fonds ou d'armes), sans "mouiller" des amateurs, tels Paul-Loup Sulitzer ou l'ancien PDG de RMC, Jean-Noël Tassez.

ARISTIDE LUCATE
aleucate@yahoo.fr

SIGNES DES TEMPS

» APPARENCES

S'ils ont condamné l'intervention russe en Géorgie, **les États-Unis** ne se sont pas gênés dernièrement pour **bombarder le Pakistan**. Et de se fendre d'un communiqué officiel reconnaissant que les missiles étaient « *apparemment* » américains. Le communiqué ne précisait pas que les civils qui les ont reçus étaient "apparemment" pakistanais.

» MOTS CHOISIS

Il faut, une fois n'est pas coutume, donner raison à **Bernard Thibault**, secrétaire général de la CGT, qui critique **le plan de sauvetage des banques** : « *Je trouve que le système est assez facile pour ceux à qui ça rapporte. C'est en gros, pile je gagne et face tu perds.* » En effet, les banques qui empochent des dividendes et réclament une économie libérale lorsque tout va bien, empochent des aides et réclament une intervention de l'État lorsque tout va mal.

» NOBEL

Ingrid Bétancourt avait préparé un communiqué de presse et une conférence de presse pour commenter sa nomination comme prix Nobel de la Paix. Perdu ! Il faut se féliciter que l'Académie Nobel ne cède pas systématiquement aux sirènes médiatiques.

» PARADOXE

Joe Biden, candidate démocrate à la vice-présidence américaine, a fait savoir à grand renfort de publicité que son fils partait pour l'Irak, quelques semaines après celui de Sarah Palin, sa concurrente républicaine. C'est tout le paradoxe américain : s'ils s'opposent sur l'Irak, républicains et démocrates se retrouvent sur un patriotisme qui transforme les soldats en héros, même lorsque l'on remet en cause la justesse de la cause qu'ils défendent.

» SHOW BIZ

Si les médias se plaisent à raconter la légende d'un **Nicolas Sarkozy** qui aurait abandonné ses extravagances pour devenir un président raisonnable, faisant face à la crise, la réalité est parfois différente. Ainsi, après Cécilia volant au secours des infirmières bulgares, c'est Carla Bruni-Sarkozy qui est allée annoncer à **Marina Petrella**, ancienne membre des Brigades rouges, qu'elle ne serait pas extradée vers l'Italie. Si ce refus d'extradition peut être justifié, l'implication de la femme du président a de quoi froisser inutilement nos voisins italiens.

GUILLAUME CHATIZEL

» FIANÇAILLES ROYALES

Le 1er octobre, *Point de Vue* avait consacré quatre pages au **prince Jean** et à sa « *mystérieuse dulcinée* ». Celle-ci l'avait accompagné à Versailles le 28 septembre, pour participer à l'inauguration du Petit Trianon restauré. Parmi les invités, on remarquait également... Louis-Alphonse de Bourbon, aux côtés duquel le duc de Vendôme s'est d'ailleurs fait photographier ! Ses fiançailles avec Philomena de Tornos ont depuis été officialisées. « *Philomena de Tornos, indique* Point de Vue (cité par noblesseetroyautes.com), *a grandi en partie en France. Sa maman est originaire d'Autriche et son grand-père Juan de Tornos a longtemps vécu à Estoril où il fut le responsable du secrétariat du comte de Barcelone alors en exil. Philomena de Tornos est polyglotte, parlant couramment le français, l'anglais, l'allemand et l'espagnol.* »

» VENTE HISTORIQUE

Le 14 octobre, une série d'objets ayant appartenu à la famille de France ont été mis en vente à Paris. La veille, *L'Express* nous en avait donné un aperçu : « *C'est un crâne de baleine posé sur une couverture, un trophée de chasse rapporté du Groenland par Philippe, duc d'Orléans (1869-1926), qui marque l'entrée d'une sorte de caverne d'Ali Baba, au sous-sol de la salle de vente Christie's, à Paris. Il y a là bien d'autres trésors et bizarreries : un cendrier offert par Grace Kelly, une cravache Hermès, un cadre en argent où jaunit un trèfle à quatre feuilles ramassé par Louis-Philippe en 1886. [...] Cette collection [...] est truffée d'objets liés au destin de la monarchie: le rasoir utilisé par Louis XVI à la prison du Temple [...], la pochette brodée par Marie-Antoinette lors de sa captivité, récupérée par la gouvernante du Dauphin [...], la miniature représentant le jeune Louis XVII, l'un des rares portraits connus de l'enfant en prison...* » Des souvenirs qui furent « *âprement disputés* » selon l'AFP, qui rapporte que « *les prix des cannes, nappes, bibelots, photographies, meubles, souvent estimés à quelques centaines d'euros, se sont rapidement envolés face à une salle "très active", selon la commissaire-priseur Isabelle Bresset.* »

❑ ÉLECTIONS AMÉRICAINES

Le balancier catholique reste indécis

Entre McCain qui veut poursuivre la guerre en Irak et Obama qui tourne le dos à la loi naturelle, le choix n'est pas simple pour les catholiques, arbitres du duel.

Plus d'un Américain sur cinq et près d'un inscrit sur quatre est catholique. Lorsque le pape vient aux États-Unis, il s'y sent presque chez lui. Lorsque les catholiques ont la fièvre, les États-Unis éternuent. Et lorsque les États-Unis votent, l'influence des catholiques devient critique. Avec 67 millions de baptisés, une histoire confondue avec celle du pays, une foi imprégnant chaque institution, ils constituent, sur le plan numérique, la communauté charnière la plus importante du pays – avant les hispaniques, les noirs, les juifs. Et la plus vaste dénomination religieuse – avant les baptistes et les méthodistes. Bref, ils comptent.

Le choix de McCain devrait s'imposer naturellement pour les catholiques américains. Et pourtant...

Versatilité

Ils comptent même beaucoup dans certains États comme la Pennsylvanie, l'Ohio, le Michigan et le Missouri. Des États clés où, dans le passé, les catholiques ont désigné le locataire de la Maison Blanche. Un atout enviable qui leur confère une fois de plus une position d'arbitre dans l'élection du 4 novembre prochain.

Donc, première caractéristique des catholiques américains : leur incontournable densité. Il en existe une seconde : leur étonnante versatilité. Le vote catholique est une évidence. Il suffit d'autopsier les urnes depuis près de quarante ans pour s'en apercevoir. À chaque scrutin présidentiel, une majorité de baptisés romains se regroupe derrière un candidat. Leurs bulletins ne sont pas partagés entre d'innombrables concurrents. Ils ne saupoudrent pas l'éventail idéologique. Ils ne s'éparpillent pas mais restent groupés. L'étonnant, c'est qu'ils restent groupés tout en changeant de parti. À l'inverse des autres communautés charnières, les catholiques votent tantôt pour les républicains, tantôt pour les démocrates. Inconstance inconnue chez les hispaniques, les noirs et les juifs, qui accordent en masse leurs suffrages aux démocrates.

Le choix du vainqueur

Ainsi, pour les catholiques, ce fut en 1972 Nixon (républicain), en 1976 Carter (démocrate), en 1980 Reagan (républicain), en 1992 Clinton (démocrate), en 2000 Gore (démocrate, vainqueur aux voix mais vaincu par les États), en 2004 Bush (républicain). Surprenant détail : les catholiques, en majorité, votent toujours pour le vainqueur. Et cela depuis Kennedy. Constatation précieuse pour les états-majors de campagne : il leur suffit de consulter régulièrement les instituts de sondage pour obtenir le résultat de la course.

Pas si simple. Car pour l'instant, le balancier catholique oscille entre McCain et Obama. Avant les conventions de cet été, c'était plutôt Obama. Avec l'irruption de Sarah Palin, gouverneur de l'Alaska, le balancier se fixa un moment sur McCain. Il semble vouloir maintenant revenir sur Obama. Capricieux mécanisme. Convenons que son indécision a de quoi surprendre.

L'avortement

Car enfin, entre le sénateur de l'Arizona et celui de l'Illinois, un catholique digne de ce nom ne devrait pas hésiter. McCain s'impose presque à l'évidence. Il est vrai que ce protestant républicain a commis deux fâcheuses erreurs sur un terrain que les "papistes" considèrent comme ultrasensible : l'avortement. Il avoua à plusieurs reprises sa répugnance à renverser le funeste verdict de la Cour suprême qui, en 1973, légalisa le meurtre des enfants à naître. Assez gros comme aveu. D'autant que les catholiques n'ont pas forcément la mémoire plus courte que les autres. La seconde bavure date du début du dernier mandat de Bush. Au Sénat, McCain vota sans réserves le financement fédéral pour les recherches sur l'embryon humain. Au nom de la lutte contre certains cancers. Mais d'où proviennent ces embryons ? Des avortoirs. Alors ?

Tout de même, McCain s'est bien rattrapé. Il a voté contre les avortements tardifs ; contre la prise en charge par l'armée des avortements sur les bases militaires ; contre la marginalisation des parents dans les cas d'adolescentes tentées par une IVG.

Et puis, McCain est, comme l'Église, favorable à un accueil chaleureux de l'immigrant, surtout s'il est illégal. Et il s'est montré, comme l'Église, hostile à la torture pratiquée sur des suspects de terrorisme. Deux autres bons points aux yeux de l'épiscopat.

La guerre en Irak

Des points qui compensent un boulet : McCain veut poursuivre la guerre en Irak ; le pape est contre. Conscient du trouble, la hiérarchie préfère discourir à l'infini sur la définition d'une "guerre juste". Peut-on faire entrer dans cette catégorie celle qui se déroule entre l'Euphrate et le Tigre ?

« *Certainement pas* », réplique, rageur, Obama. Mais pas pour des raisons théologiques. La démagogie guide souvent ses pas... Cette "sale" guerre reste d'ailleurs le seul point de convergence entre le gaucho libéral et l'Église. Un point mineur face au socle bétonné du dogme. Un détail à côté des cinq impératifs non négociables : l'avortement, bien sûr, mais aussi l'euthanasie, les recherches sur les cellules souches embryonnaires, le clonage humain et le "mariage" homosexuel. Sur ces cinq points, Obama - qui vota pour achever les nourrissons ayant survécu à une tentative d'avortement - tourne le dos à la loi naturelle promue par l'Église. Cependant, le 4 novembre, il pourrait – insupportable paradoxe - rassembler sous son nom une majorité de catholiques.

DE NOTRE CORRESPONDANT AUX ÉTATS-UNIS PHILIPPE MAINE

MARTIN EVEN

Obama, le nouveau rêve américain

Fayard - 260 p. - 17,90 euros

En quelques mois, Barack Obama, hier parfait inconnu, est devenu la coqueluche des médias internationaux.
Jeune, charismatique, volontiers comparé aux frères Kennedy ou au pasteur King, dont il serait une sorte de fils spirituel, le sénateur de l'Illinois est-il un produit de communication ou une véritable chance pour les États-Unis et pour le monde ? Tour à tour encensé ou calomnié au-delà de toute vraisemblance, le candidat démocrate à la Maison Blanche intéresse, dérange, mais ne laisse personne indifférent.
La biographie qu'en offre Martin Even n'apporte, certes, rien que l'on ne puisse trouver dans la presse américaine mais fait le point sur une vie incontestablement singulière qui prouve au moins le fort caractère du personnage. Elle répond à quelques questions précises sur l'appartenance réelle ou supposé d'Obama à la franc-maçonnerie, sur ses relations, parfois jugées scabreuses, sur son appartenance prétendue à l'Islam, sur la personnalité de son épouse, peu décidée à rester dans les coulisses.
En refermant ce livre, vous aurez, en tout cas, une idée plus nette et plus précise d'un homme qui, à en croire les sondages, pourrait être très bientôt le premier président noir de l'histoire américaine.

ANNE BERNET

❑ MCCAIN, OBAMA...

La France ne compte pas

Le souvenir de Louis XVI et Lafayette s'estompe dans la mémoire des Américains, pour qui la France reste insignifiante.

Au risque d'écorcher notre légitime orgueil national, disons sans préambule que les Américains font preuve d'une révoltante ingratitude à l'égard de la France.

Désolante amnésie

Parmi eux, deux sur dix à peine restent conscients de la dette contractée par George Washington à l'égard de Louis XVI : près de dix mille soldats et quarante navires creusèrent la différence, au bon moment, face à l'Anglais. Sans la France, l'indépendance des treize colonies aurait peut-être été retardée d'une génération. Les statues de Lafayette et de Rochambeau face à la Maison Blanche ne compensent pas celle qu'aurait méritée le monarque libérateur.

Cette désolante amnésie de tout un peuple s'est répercutée chez ses dirigeants. Plus on s'éloignait de l'événement fondateur, plus la France rapetissait. Seuls comptaient, aux yeux du Nouveau Monde, l'Angleterre et l'Allemagne. Puis vint l'Europe. Avec bien d'autres pays, la France rentra dans le moule. Elle hérita d'une nouvelle capitale qui remplaça la ville lumière. Bruxelles grossit mais laissa à Paris un tourisme exotique et routinier. Sous ce fédéralisme asphyxiant, la convenance globaliste nivela un peu plus les particularismes. Washington avait l'habitude de s'adresser aux gros continents : l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine. Elle engloba l'Europe. La France rapetissa encore un peu plus. Ce fut vrai sous Reagan, Clinton et Bush.

Une victoire d'Obama ne changerait pas la donne pour la France.

Il n'y a aucune raison pour que cette habitude – une seconde nature ? – ne soit pas maintenue sous John McCain ou Barack Obama. Ni l'un ni l'autre n'a montré d'intérêt particulier pour notre pays. Ni l'un ni l'autre n'a affiché de connaissances significatives concernant notre politique. Ni l'un ni l'autre n'a considéré l'Élysée comme le foyer central d'une originalité à suivre.

Indifférence

D'autant que notre Sarkozy rentre chaque jour davantage dans le rang : l'OTAN, l'Afghanistan, et demain peut-être l'Iran. Alors, pourquoi distinguer l'ex-insoumise quand celle-ci rejoint si docilement le bercail ? Vue des rives du Potomac, la diplomatie se simplifie à merveille. McCain ou Obama, qu'importe, ce seront les mêmes dossiers dans les deux cas qui trôneront sur les bureaux du département d'État. Les mêmes dossiers, la même vision, les mêmes intérêts. Et les mêmes bureaucrates.

Le seul changement à attendre se produira à l'ambassade des États-Unis à Paris. Le républicain ou le démocrate aura des hommes et des femmes à placer sur les berges de la Seine. Bien sûr, ce ne seront pas les mêmes. Élément de surprise qui relève de l'anecdote.

PH. M.

» SUR LE RING

Les commissaires européens sont-ils des fonctionnaires apatrides ? La crise financière nous ramène violemment aux réalités, comme en témoigne cette anecdote rapportée le 9 octobre par *Le Nouvel Observateur* : le 30 septembre, alors que Dublin venait d'annoncer la garantie de ses dépôts au grand dam de Londres, l'Irlandais Charlie McCreevy et le Britannique Peter Mandelson étaient prêts à en venir aux mains à Bruxelles ; c'est l'intervention du président Barroso qui les aurait séparés.

» FACE À LA CRISE

Dimanche soir, pendant la conférence de presse concluant le sommet de l'Eurogroupe, l'autosatisfaction tournait presque à l'euphorie : Nicolas Sarkozy évoqua « *une réunion exceptionnelle* » ; José Manuel Barroso salua « *un grand pas en avant* » ; Jean-Claude Trichet se déclara « *impressionné par l'ampleur des décisions [...], l'expression d'unité [..], la coopération intime qui s'est établie entre les institutions européennes et la présidence* ».
Pourtant, en cette période de crise où le bon sens reprend ses droits, la fièvre européiste ne les a pas totalement gagnés. Répondant à un journaliste qui déplorait manifestement les limites de l'intégration, Jean-Claude Juncker s'est montré pragmatique : « *Dire que l'Europe a besoin d'un gouvernement économique serait une invitation qui ne nous mènerait nulle part aujourd'hui [...]. Nous préférons [...] le contenu à la forme...* » Et d'ajouter : « *Jamais [...] je n'ai vu l'Europe être gouvernée avec autant d'intensité.* »
C'est le genre d'observation qui devrait flatter les souverainistes. Les mesures annoncées (garantie des prêts bancaires, recapitalisation des banques fragilisées, versement de liquidités par la BCE, révision des normes comptables, mise en place d'une cellule de crise) ont apparemment rassuré les marchés. Or, si la tendance se confirme sur les places boursières de Londres, Paris et Francfort, qui pourra revendiquer la responsabilité de ce succès ? Certainement pas la Commission, qui « *a perdu gros* » selon le blog *Royal Artillerie*. « *Ce retournement de crise n'a été possible que par la constitution d'un triumvirat soudé, au moins le temps de l'action. [...] Le bouillonnement du monde créera d'autres crises [...] et l'on sait maintenant que la fusion momentanée des Allemands, Français et Anglais portera au front la puissance nécessaire, avec le renfort souhaité des autres pays (surtout Bénélux et Italie)...* »

G.D.

❑ **ISRAËL**

Testament politique ou ballon d'essai ?

Avant d'abandonner la direction du gouvernement, Ehud Olmert formule des propositions susceptibles de relancer le processus de paix au Proche-Orient. Un signe d'espoir ?

L'État hébreu n'a toujours qu'un gouvernement de transition présidé par Ehud Olmert, contraint à quitter son poste et à offrir sa démission dans les circonstances que l'on sait. Son successeur désigné à la tête du parti Kadima et du gouvernement, Mme Tzipi Livni, peine à trouver une majorité. Si elle échoue, des élections générales auront lieu et la droite plutôt dure menée par M. Netanyahu pourrait, selon les sondages, les emporter.

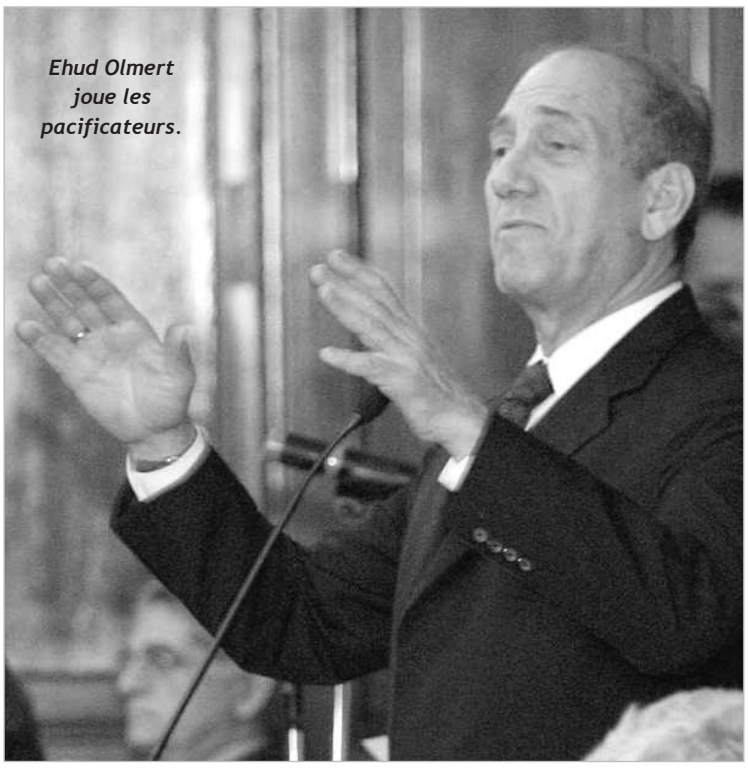

Ehud Olmert joue les pacificateurs.

Nouvelle donne

Dans ces circonstances, les déclarations minutieusement élaborées que vient de faire M. Olmert à la presse, bien que passées inaperçues en France, méritent un grand intérêt. Il revient sur la politique israélienne de ces dernières années, y compris la sienne, et dessine les contours d'une nouvelle donne. Ehud Olmert préconise la poursuite des négociations avec la Syrie portant sur le retour du plateau du Golan à ce pays contre un traité de paix avec Damas. Reconnaissons-lui le mérite d'avoir entamé ces négociations, sous la pression américaine, il est vrai. Si elles aboutissent, ce que l'on souhaite, Israël sera officiellement reconnu et en paix avec tous ses voisins, puisque la paix avec Damas précédera celle, plus aisée avec le Liban.

Plus important est le point de vue exprimé sur les négociations avec les Palestiniens. Olmert dit tout haut ce qu'il n'avait pas accepté jusqu'à présent : que son pays devra rendre aux Palestiniens entre 97 et 98 % des territoires occupés, n'en garder qu'une infime partie habitée par 250 000 Israéliens et "compenser" ces terres en cédant à l'autorité palestinienne une partie du territoire de l'État hébreu. Toutes les propositions et résolutions internationales pour résoudre la crise palestinienne étaient basées depuis bientôt vingt ans sur une idée plus ou moins identique ; Israël les avait toujours rejetées ou sabotées. Voici la sagesse et le bon sens qui viennent faire leur apparition du côté de l'État hébreu sur ce point.

Olmert va plus loin, il accepte la cession d'une partie de Jérusalem aux Palestiniens pour y installer leur capitale, ce que l'État hébreu avait toujours refusé malgré toutes les résolutions onusiennes. Nul doute que l'acceptation de ces idées aurait pu débloquer la crise palestinienne et ouvrir les portes à un accord en conformité avec les décisions des instances internationales... Il est exclu, maintenant, que M. Olmert puisse les mettre en œuvre. Il n'a ni l'autorité politique, ni la majorité nécessaire.

Silence de la classe politique

Comment interpréter alors cette prise de position ? Testament politique, tentative, compréhensible au demeurant, pour quitter la scène en homme de paix ? C'est probable. Ballon d'essai destiné à son successeur afin de déblayer le terrain pour parvenir à la paix avec les Palestiniens ? Ce n'est pas exclu. Ni Mme Livni, ni son principal partenaire possible, l'ex-général Premier ministre Barak, chef du parti travailliste, n'ont pris position contre la proposition d'Ehud Olmert. À Washington, on s'en est félicité. Le silence d'une partie de la classe politique israélienne est significatif.

Il faut constater que la situation dans les territoires s'est améliorée ces derniers mois, que les forces de l'ordre de l'Autorité palestinienne se montrent opérationnelles, que Washington pourra enfin reprendre le dossier après l'installation du nouveau locataire de la Maison Blanche en janvier prochain. Autant de signes positifs. Le déblocage de la crise palestinienne, s'il se produisait, serait une vraie bonne nouvelle.

Pascal Nari

❑ **UN PAYS ACCABLÉ**

Nouvelles de Serbie

Confrontée à de multiples échéances électorales, la Serbie s'était retrouvée paralysée. L'heure du redressement est-elle enfin venue ?

Depuis un an, la Serbie, engluée dans des élections, en restait au même point. L'élection présidentielle, puis des élections législatives, puis une alliance opportune entre les soi-disant démocrates et des partisans de Milosevic, enfin la mise en place d'un gouvernement d'union entre démocrates et socialistes sont intervenues, avec la bénédiction de l'UE et des États-Unis. Rappelons que tous les partis sont composés de communistes tant sur le plan structurel que sociologique. Certains d'entre eux pensent qu'il faudra lâcher prise à un moment donné, les autres n'envisagent aucun changement.

Les premiers ont réussi, à la satisfaction des seconds, à repousser "l'échéance inéluctable" à 2009, en espérant qu'alors ils trouveront le moyen de gagner un délai supplémentaire. Le Kosovo ainsi que toutes les tergiversations imaginables sont utilisés pour assurer la pérennité d'une classe sociale issue des régimes Tito et Milosevic, et conserver à ce groupe à la fois les fruits des cascades de vols et de spoliations tant de la population dans son ensemble que de particuliers en très grand nombre.

L'église de Podujevo détruite lors des violences de mars 2004 au Kosovo

Naturellement, les organisations criminelles, les membres du gouvernement et des mairies agissent de concert en s'appuyant sur une justice à leur dévotion. Le système économique de l'autogestion, dégénéré du fait de l'effondrement du communisme international, existe partiellement et sert à assurer la bienveillance d'une grande partie de la population, effrayée par des changements, qui, dans le court terme, leur semblent inquiétants.

Gérald Beigbeder

» DU TSAR AU SHAH

Christophe Sadler, président du Mémorial des Rois, a salué en ces termes la réhabilitation de Nicolas II (voir page 9) :
« *Il s'agit là d'un grand geste de l'État russe qui tourne ainsi définitivement la page de l'abject révolutionnarisme régophobe... contrairement hélas à la France républicaine qui n'a toujours pas exprimé de repentir à l'égard du roi martyr. Non plus, en république française infiniment plus qu'ailleurs, qu'à l'égard de tous les rois calomniés, au premier rang desquels figure le Shah d'Iran, Grand Roi éminemment francophile, stigmatisé tout comme les royalistes persans, victimes de la complaisance de cette anti-France perpétuellement révolutionnaire, inspiratrice et souteneuse de toutes les terreurs révolutionnaires, qu'elles soient d'obédience régophobe, communiste (de Lénine à Pol Pot), islamiste ou hybride (ayatollah Khomeyni, ex-imam de Neauphle-le-Château).* »

❑ REPORTAGE

Des Français qui n'oublient pas la Serbie martyre

Les jeunes animateurs de l'association *Fraternité franco-serbe* (FFS) rendent compte de leur dernière mission auprès des Serbes du Kosovo, qui les ont accueillis chaleureusement, en dépit du regard suspicieux de la KFOR...

Fraternité franco-serbe (FFS) est une association déclarée loi 1901, dont le président est Charles-Alban Schepens. Elle a été créée par des jeunes Français « *conscients des liens historiques et civilisationnels existant entre la France et la Serbie, et soucieux de la situation serbe. En particulier de celle des Serbes du Kosovo.* » Pour eux, « *la France a malheureusement une part de responsabilité dans le drame qui a frappé la Serbie (l'agression de l'OTAN) au mépris du droit international, de nos relations historiques, des intérêts français et de la justice la plus élémentaire.* »

Rappelons en effet que la région du Kosovo-Métochie constitue le cœur historique de la Serbie. Une immigration massive de musulmans d'Albanie a fait basculer la démographie locale au détriment des chrétiens serbes, qui se sont retrouvés largement minoritaires sur une terre ancestrale à laquelle ils sont farouchement attachés. Lorsque le gouvernement serbe a voulu rétablir l'ordre dans la province où se déroulaient des scènes de guerre civile, l'OTAN a agressé cette nation et l'a contrainte à abandonner ce territoire. C'était en 1999. La France a manifestement participé à ce scandale, alors que nos deux pays sont depuis fort longtemps des alliés, et même des amis. Les animateurs de FFS se donnent pour but de développer les relations franco-serbes ; de sensibiliser les Français aux problèmes de la région des Balkans ; de porter une aide concrète (morale et matérielle) aux populations nécessiteuses ; de défendre la survie du Kosovo serbe.

Soutien moral et matériel

C'est ainsi que la dynamique association a noué de nombreux et solides contacts en Serbie, que ce soit avec des hommes politiques ou des acteurs de la vie culturelle. Elle est aussi solidement implantée dans l'importante communauté serbe de France. Son comité de parrainage (dans lequel vient d'entrer SAR le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme) est éloquent à ce sujet.

Outre la participation régulière à des événements culturels ou politiques, pour faire connaître son message, FFS consacre le gros de son énergie à l'organisation de missions humanitaires auprès des Serbes du Kosovo, qui se trouvent dans une situation de misère et d'oppression intolérable, sur leur propre terre ! Le compte rendu ci-dessous du dernier voyage de FFS en témoigne. Ces périples réguliers permettent, en plus d'apporter un réconfort palpable à ces populations - victimes oubliées du Nouvel ordre mondial -, de redorer un peu le blason de la France au cœur des Balkans.

Notons que FFS a pu recueillir sur place de nombreuses informations utiles. Ainsi, alors que personne n'en a parlé en France, l'association a appris que le sous-sol kosovar détenait des ressources métalloïdes particulièrement précieuses, en particulier pour certaines industries de pointe : antimoine, mercure, palladium et titane. Voilà ce qui, entre autres considérations matérielles et géopolitiques, a suscité l'intérêt de puissances étrangères prétextant hypocritement la défense des "droits de l'homme". Laissons-nous guider par cette sympathique équipe pour un petit voyage dans ce pays martyr, où fleurissent partout les drapeaux des États-Unis et de l'Union européenne, un peu comme la signature du crime. ■

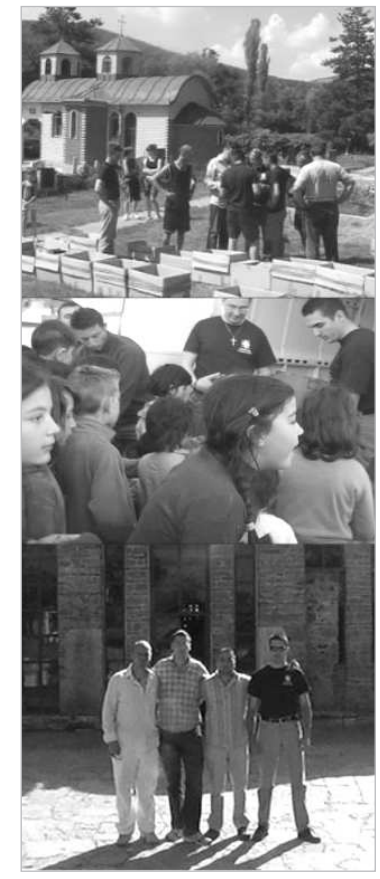

C'est au début du mois d'août que l'équipe de Fraternité franco-serbe (FFS) s'élança pour son nouveau voyage humanitaire. En Voïvodine, nous rencontrons quelques amis serbes qui ont des responsabilités politiques et prenons des nouvelles de ceux blessés par la police durant les manifestations contre la séquestration de Karadzic. Un des cadres locaux du Parti radical n'a pas survécu à son passage à tabac... Une situation ubuesque qui révèle la traîtrise de l'actuel gouvernement serbe. Aleksander Vucic, numéro 3 du parti, a lui-même été blessé.

Cimetière interdit

Peu après, nous reprenons la route et arrivons dans la ville kosovare de Mitroviça, où les choses sérieuses commencent. Le maire de la ville nous reçoit chaleureusement dans son bureau, autour d'une bouteille de rakia (l'eau de vie locale). Nous discutons longuement des problèmes rencontrés ici par les Serbes. Ils ne peuvent se rendre au cimetière où reposent leurs proches (dont l'épouse du maire, décédée dans les bombardements en 1999), car il se trouve en zone musulmane où il est laissé à l'abandon après avoir été profané. Nous évoquons les projets communs entre FFS et la municipalité.

Nous nous rendons ensuite à l'hôpital pour enfants de Mitroviça, qui recueille les enfants atteints de maladies graves de tous les Serbes du Kosovo. Le personnel médical nous fait visiter et nous expose ses besoins. Nous distribuons une dizaine de grands cartons contenant des jouets et des vêtements pour enfants. Une mère, présente au chevet de sa fille malade, qui avait tout perdu après que la famille eut été chassée de sa maison, en a été tout particulièrement bouleversée.

Les soldats de la KFOR, gardiens de "l'indépendance" du Kosovo...

Nous repartons vers les enclaves isolées où la situation est vraiment critique et dont l'accès est risqué. Nous atteignons la première, un petit hameau de quelques familles. Ils n'ont l'eau courante qu'une heure par jour ; l'électricité de temps en temps... L'un des chefs de famille que nous avions prévu de rencontrer n'est pas là. Il a été kidnappé par des Albanophones, comme nous l'explique son frère, et nous craignons le pire quant à son sort. Ici aussi nous distribuons quelques colis particulièrement bienvenus et appréciés, et de l'argent. Nous offrons enfin des bicyclettes aux gamins, dont les visages rayonnent de joie. Puis nous reprenons la petite route défoncée et arrivons à un village plus important, l'enclave principale que nous avions ciblée. La veille, les Albanophones, ayant appris notre arrivée, ont passé la soirée à tirer des coups de feu autour du village. Cette tentative d'intimidation n'empêchera pas le village de se rassembler autour de nous pour la distribution de nombreux colis. Chaque famille reçoit une somme d'argent proportionnelle au nombre d'enfants. Puis, pendant de longues heures, nous sommes reçus par les chefs de l'enclave. Nous discutons des besoins urgents à la veille de l'hiver. Le bois est leur seul moyen de chauffage, mais exploiter leurs propres forêts est devenu trop dangereux. Nous leur promettons d'essayer d'organiser une livraison de bois pour l'hiver prochain.

La soirée de cette journée bien remplie se passe dans un autre village que nous avions déjà aidé, dans une ambiance très chaleureuse. Les militaires de la KFOR nous observent, inquiets. Nous irons passer la nuit plus au sud, hébergés chez des camarades.

Les soldats français de 1917

Le lendemain matin, nous visitons l'ancien et célèbre monastère de Graçaniça qui prend des allures de camp retranché. Dans le chœur de l'église, nous avons la surprise de découvrir une plaque commémorative de l'amitié franco-serbe et du sacrifice des soldats français durant la Première Guerre mondiale, restée intacte. Des amis tiennent à ce que nous restions pour assister à l'inauguration de leur nouvelle église, car, alors qu'il se construit désormais des mosquées tous les jours au Kosovo et après toutes les destructions d'églises qui ont eu lieu, c'est un symbole important. Nous décidons donc de prolonger notre voyage de quelques jours pour être présents à cette cérémonie. Nos hôtes nous font visiter le célèbre Champ des Merles. Le lieu, aujourd'hui cerné de mosquées, est sous haute protection militaire, car les Albanophones ont essayé de détruire la tour qui commémore la bataille qui eut lieu ici [1]. Lors de l'inauguration de l'église, la présence militaire est impressionnante. Nous sommes d'ailleurs surpris et affligés du comportement de deux gendarmes français qui, pendant la cérémonie religieuse, photographiaient tous les participants. Après une séparation émouvante, nous reprenons la route vers la capitale de la Serbie.

À Belgrade se déroule chaque jour une manifestation de protestation contre l'arrestation et l'extradition de Radovan Karadzic. On nous y attend pour prendre la parole. Le président de FFS fait un discours devant ce grand rassemblement patriotique, fustigeant les ravages du Nouvel Ordre mondial et témoignant que tous les Français ne sont pas derrière l'infernal tandem Sarközy-Kouchner. Cet épisode sera l'occasion de prendre de multiples contacts que nous mettrons à profit pour le prochain convoi humanitaire, qui aura lieu à nouveau grâce au soutien actif de nos amis.

FFS

1 - la bataille du Champ des Merles ou bataille de Kosovo, en 1389, est le symbole de la résistance héroïque opposée par le peuple serbe aux conquêtes des Turcs ottomans dans l'Europe des Balkans. La bataille elle-même fut indécise et le sultan turc trouva la mort, mais les Serbes perdirent leurs princes et un grand nombre de leurs chevaliers, en sorte que cette date marque la fin de leur indépendance pour quelques siècles. Du haut de la tour, on peut contempler tout le champ de bataille

** Sur le site de l'association (www.france-serbie.com), on trouve de nombreuses photos et récits de ses activités et missions humanitaires, ainsi qu'une boutique, la composition du comité de parrainage, etc. Pour contacter et soutenir FFS : FFS / ASMA, BP 80308, 75723 PARIS Cedex 15. Téléphone : 06 18 18 17 87. Courriel : contact@france-serbie.com. Chèques à l'ordre de Fraternité Franco-serbe (reçus fiscaux donnant droit à 66 % de déduction fiscale sur demande).*

❑ RÉHABILITATION

Nicolas II aujourd'hui... Et Louis XVI ?

Tous deux furent victimes d'un meurtre rituel, symbole de la rupture d'une nation avec ses fondements historiques. La France se grandirait en imitant la Russie...

Les bonnes nouvelles sont rares dans l'actualité de ce début d'automne... Ne cachons pas notre joie d'avoir appris ce mercredi 1er octobre la réhabilitation, par le Présidium de la Cour suprême de Russie, de la famille impériale russe sauvagement massacrée par la police politique de Lénine, la tcheka, le 18 juillet 1917 à Iékaterinbourg dans l'Oural.

Continuité historique

La plus haute instance juridique du pays a ainsi reconnu les répressions contre le tsar Nicolas II, ses quatre enfants et ses domestiques comme « *injustifiées* ». Au nom de cette évidence, SAI la grande-duchesse Maria Wladimirovna, chef de la Maison impériale de Russie, vivant à Madrid, avait déposé une plainte en 2005. Après plusieurs rejets et de multiples appels déposés par l'avocat de la famille, la Cour suprême avait statué en novembre 2007 que Nicolas II et les siens ne pouvaient pas être réhabilités, arguant de « *l'absence de verdict* » émis par les bolcheviques qui avaient condamné à mort la famille impériale. L'argument ne pouvait tenir la route...

On comprend aujourd'hui la joie de la grande-duchesse dont le représentant en Russie, Alexandre Zakatov, déclare qu'elle « *a toujours été convaincue que cette question serait réglée en Russie et [qu'elle] refusait de s'adresser à des tribunaux internationaux* » C'est tout à l'honneur d'une aussi grande princesse... M. Zakatov poursuit : « *Il est très important pour notre société qu'un crime commis il y a quatre-vingt-dix ans soit condamné et que les accusations injustes contre le tsar et sa famille, selon lesquelles ils étaient les ennemis du peuple, soient effacées.* » De son côté Me Guerman Loukianov, avocat de la famille impériale, a déclaré : « *En définitive, [la décision de la Cour] va aider la Russie à comprendre son histoire, aider le monde à voir que la Russie a respecté ses propres lois, aider la Russie dans son développement pour devenir un pays civilisé.* » En fait, une réhabilitation tacite s'était opérée depuis 1998 quand les restes de la famille impériale furent solennellement inhumés à Saint-Pétersbourg. En outre, le tsar et les siens ont été canonisés le 14 août 2000 par l'Église orthodoxe russe. Le porte-parole du patriarcat de Moscou, Gueorgui Riabykh, s'est d'ailleurs empressé de saluer la récente décision de justice, ajoutant que « *sans aucun doute [elle] aura des conséquences importantes pour la Russie moderne, car elle renforce la priorité de la loi et restaure la continuité historique* ».

Le propos est à méditer en France républicaine où le sang de Louis XVI, de Marie-Antoinette, et du petit Louis XVII ne cesse de retomber sur les générations successives. Tant pis pour les grandes âmes qui se croient obligées d'afficher pour M. Poutine un certain mépris, osons affirmer que la France se grandirait en imitant l'actuelle Russie. Si l'on peut tenter un parallèle entre ces deux souverains au sort tragique, disons que tous deux héritèrent d'une fabuleuse couronne au moment où dans leur pays se produisait un bouillonnement sans précédent d'idées nouvelles, s'accompagnant d'un rejet quasi maladif de toute autorité, tant du côté de ceux qui l'exerçaient que du côté de ceux qui lui étaient soumis. Les "philosophes" de notre XVIIIe siècle, comme les romantiques russes à la manière tolstoïenne, ont empoisonné les esprits au moment où il aurait fallu les nourrir de fermeté, en France royale pour envisager les réformes fiscales, judiciaires, administratives qui s'imposaient à la monarchie, en Russie tsariste pour supporter le choc d'une entrée brutale dans l'ère industrielle.

Tragédie royale

Pour faire face à de tels bouleversements, deux monarques bons, cordiaux, courageux, animés d'un grand souci de bien faire et conscients de l'origine divine de leur pouvoir, mais l'un – Louis , bien que pondéré et finement averti des changements à opérer, répugnait à recourir à la vertu de force, l'autre – Nicolas – moins intelligent, moins au courant des problèmes nouveaux, hésitant et impulsif, manquait de l'habileté d'un arbitre au-dessus du choc des propriétaires terriens, des patrons nouvellement enrichis, des masses paysannes, et aussi du prolétariat qui surgissait dans l'anarchie, proie facile des bolcheviques...

Est-ce à dire qu'ils étaient l'un et l'autre destinés à être immolés sous le joug des caprices de leurs sujets ? En des temps normaux ils auraient été d'excellents princes. Ils avaient l'un et l'autre la chance de régner à leur avènement sur un pays relativement prospère : Louis XV avait laissé une France déjà moderne, au pouvoir central renforcé, économiquement et démographiquement forte ; Alexandre III avait, de son côté, favorisé un remarquable essor économique et éradiqué le terrorisme. Aucun de ces deux règnes ne s'annonçait donc sous de sombres augures. S'ils eurent l'un et l'autre à affronter une révolution, ce ne fut pas pour des raisons économiques ou sociales. Les révolutions sont dans les esprits bien avant d'être dans la rue.

Il est difficile de comparer la façon dont Louis XVI et Nicolas II firent face à ce cataclysme, l'un régnant sur une France traditionnellement "hérissée de libertés", l'autre devant gouverner une Russie où seule depuis toujours avait réussi l'autocratie. Ils connurent l'un et l'autre un malheur familial s'ajoutant à leurs soucis : Louis XVI vit mourir son fils aîné, le dauphin, dès juin 1789, et Nicolas II ne se consola jamais de voir son fils unique Alexis atteint par l'hémophilie. Pour triompher, une révolution pose toujours comme première urgence de détacher le peuple de ses autorités naturelles, et avant tout du roi. C'est ce que voulut la Constituante en dressant légalement la nation comme un seul corps face au roi qui cessait d'en être la tête pour en devenir le mandataire. Louis XVI ne s'en aperçut pas tout de suite et se montra courtois avec l'assemblée jusqu'au moment où elle lui demanda d'accepter des décisions allant contre sa conscience. Il crut alors, à tort, que ses sujets ne l'aimaient plus ; ne se sachant pas le droit d'abdiquer, et pour conserver l'unité de son peuple, il s'offrit en sacrifice à l'image de Jésus-Christ sous la fureur des hommes "qui ne savent pas ce qu'ils font".

Pour sa part c'est en 1905, avec l'espèce de "répétition" révolutionnaire qui suivit la défaite navale devant les Japonais, que Nicolas II crut avoir perdu l'amour de son peuple ; puis l'assassinat en 1911 de son meilleur ministre Piotr Stolypine et la déroute de ses armées au début de la Grande Guerre lui firent perdre son sang-froid, il se crut trahi par tous ses généraux et prit la pire des décisions, celle d'abdiquer devant l'émeute le 2 mars 1917. Encore s'y résolut-il (et en faveur de son frère Michel), dans un esprit proche de celui de Louis XVI : « *pour faciliter à notre peuple une étroite union et l'organisation de toutes ses forces pour la réalisation rapide de la victoire* », déclara-t-il alors dans une lettre à la Douma (assemblée).

Comme Louis XVI crut en la bonne foi des constituants, Nicolas II crut en celle du bourgeois Alexandre Kerensky, lequel ne réussit jamais qu'à consolider le pouvoir des soviets. Prisonniers et innocents, le tsar, la tsarine, le tsarévitch (treize ans) et les trois sœurs de celui-ci virent leur sort s'aggraver de Tsarskoie-Selo à Tobolsk, puis à Iékareringbourg où ils tombèrent aux mains des soviets, qui entreprirent de les déshonorer avant, sur ordre de Lénine, de les massacrer impitoyablement au matin du 17 juillet 1918 dans la lugubre maison Ipatiev. Lénine était pressé d'en finir ; les armées blanches approchaient de l'Oural... Il valait donc mieux liquider la famille que préparer un procès. Là est la grande différence avec Louis XVI.

Meurtre rituel

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait bien d'un meurtre rituel ; ceux qui le perpétraient assumaient devant l'histoire l'entière responsabilité de la rupture totale (et totalitaire) d'une nation avec ce qui la fondait en son être historique. Il fallait refaire un monde hors des lois divines et humaines et renier l'idée même d'un pouvoir de droit divin, reflet d'une transcendance. La majesté royale devait laisser place à la toute-puissance de l'homme. On sait sur quoi cela déboucha. Le fait qu'il y eut pour Louis XVI un procès rend la question de sa réhabilitation à la fois plus simple et plus difficile que pour Nicolas II. Plus simple pour les Français de bonne volonté : il leur suffit de lire le récit du procès pour voir que, face aux brutes épaisses de la Convention, le roi fut l'image à la fois douloureuse et triomphante de l'unité française d'âge en âge dont il se faisait le martyr au-dessus des déchirements du vieux peuple gaulois. La réhabilitation va donc de soi. Mais du même coup elle est difficile pour les gardiens de l'idéologie en place qui est encore celle au nom de laquelle on mit Louis XVI à mort en 1793. Tout le procès montre que tant que le roi vivrait, la Révolution ne pourrait avoir raison. Le fait de réhabiliter le capétien reviendrait à mettre en danger les principes dits immortels, tels les Droits de l'Homme, qu'il fut clairement accusé d'avoir voulu violer.

La famille impériale en 1913

Il faudra que meure l'idéologie de 1789 comme est mort l'État communiste pour pouvoir renouer avec la continuité historique. Toutefois dans l'âme des Français, Louis XVI est déjà réhabilité comme l'a prouvé la foule qui vint à la Concorde lui rendre hommage le jour du bicentenaire de son martyre, le 21 janvier 1993. S'était jointe à eux SAI la grande-duchesse Léonida, mère de SAI la grande duchesse Maria Wladimirovna...

MICHEL FROMENTOUX

❑ PETIT ROBERT 2009

Crime contre la langue

Ignorant la norme au profit de l'usage, ce nouveau dictionnaire s'inspire d'une idéologie féministe pour multiplier les solécismes.

"La ministre", "la garde des Sceaux", "la défenseure des enfants". Toutes ces féminisations de noms de fonction, aussi exaspérantes soient-elles, ont désormais pignon sur rue, médiatisation oblige. Et pourtant toutes ces expressions sont fautives, n'en déplaise aux différents gouvernements socialistes qui sont à l'origine de cette féminisation.

Le genre et le sexe

Dès 1984, le Premier ministre par décret impose la féminisation des noms de professions, de titres, dans le but de « *combler certaines lacunes de l'usage de la langue française dans ce domaine et [d'] apporter une légitimation des fonctions sociales et des professions exercées par les femmes* » [1]. Commence alors une controverse entre l'Académie et le gouvernement. La vénérable institution créée par Richelieu en 1635 dénonce par l'intermédiaire de MM. Dumézil et Lévi-Strauss le non-sens d'une telle mesure. Le genre non marqué en français est le masculin, qui permet de désigner un homme comme une femme. Le genre féminin au contraire opère une "ségrégation" [2] entre ce qui est féminin et ce qui ne l'est pas. Dire *la ministre* revient à s'intéresser au sexe de la personne et de ce fait à personnaliser, à privatiser la fonction, quoi qu'en dise la circulaire du 6 mars 1998 du Premier ministre, M. Jospin, qui rappelle celle de 1984. Or en matière de langue, seule l'Académie française a le droit et le devoir de statuer : le ministre peut multiplier les décrets, forcer l'usage, seuls les Immortels peuvent dire ce qui est français et ce qui ne l'est pas.

Qui pourra dire en toute confiance à un enfant d'aller chercher dans un dictionnaire l'orthographe d'un mot ?

Mais le problème ne s'arrête pas à ce qui pourrait ressembler à une nouvelle querelle des Anciens et des Modernes : les effets ou plutôt les méfaits sont plus graves qu'il n'y paraît. L'idéologie féministe qui sous-tend tous ces décrets, ainsi que le refus de présenter une norme dans la langue, se répand dans les dictionnaires, notamment dans la dernière édition du *Petit Robert*. Dans la version de 2009, l'éditeur scientifique, Alain Rey, récuse la notion de norme au profit de l'usage : la fonction d'un dictionnaire ne serait plus de dire ce que l'on peut employer ou non, mais de constater un usage à un instant T. Puisque l'orthographe est fasciste, en somme, supprimons-là ! De ce fait ont disparu de la nouvelle édition toutes les mentions concernant les niveaux de langue. Où trouver désormais une norme quand un dictionnaire écrit « *le féminin* la ministre, *grammaticalement correct, est couramment employé* » [3] ? *La ministre* demeure quoiqu'en disent M. Rey et ses collaborateurs, un solécisme au même titre que "le table", par exemple.

Situation inouïe

Qui pourra désormais dire en toute confiance à un enfant d'aller chercher dans un dictionnaire l'orthographe d'un mot ? Sous prétexte que tout le monde écrit "acuponcture", c'est l'entrée qui figure désormais dans le *Petit Robert*, même si l'orthographe correcte est "acupuncture"... Le problème n'est pas encore trop grave. Que dire en revanche de ces différentes entrées ? « *colonel, elle, n* », « *capitaine, n.* », « *ministre, n.* ». On se trouve dans une situation inouïe en français : ces noms n'ont plus de genre ! Mieux encore ils sont dotés d'orthographe qu'on ne leur connaît nulle part. Dans aucune circulaire du ministère de la défense il n'est en effet question d'écrire "colonelle", "amirale" ou "générale" pour des femmes portant ces grades.

Faut-il rire ou pleurer à la lecture de la définition qui suit ? « *Colonel, elle, nom : Officier, officière (sic) supérieur(e) qui commande un régiment, ou une formation, un service de même importance.* » "Officière", ce barbarisme ferait une merveilleuse blague si nous n'étions pas dans un dictionnaire. Sans compter que la fameuse règle pour les noms féminins en *-té* ou *-tié* qui ne prennent pas de *-e* se voit avec tout cela ajouter une septième exception : outre la dictée, la portée, la montée, la jetée, la butée, la pâtée, il faudra désormais ajouter à la règle d'orthographe "la députée".

Quand on pense que des générations d'hommes ont accepté de jouer les sentinelles (n.f.) lors des différentes guerres ou lors de leur service militaire sans que jamais aucun d'eux ne se soit senti lésé par le genre féminin d'une activité masculine ! Au rythme où vont les choses, au nom de la parité, on finira par revendiquer aussi la "masculinisation" de certains noms. Il nous faudra alors revoir tous les genres des mots. On aura oublié qu'ils sont des signes arbitraires dont le genre n'a rien à voir avec le sexe.

Sarah Blanchonnet

1 - Décret cité sur le site de l'Académie française (hwww.academie-francaise.fr/langue/index.html)
2 - Le mot est de MM. Dumézil et Lévy-Strauss.
3 - Le Petit Robert, édition 2009, s.-e. ministre.

JEAN-MARIE LE CLÉZIO

Jean-Marie Gustave Le Clézio a reçu cette année le prix Nobel de littérature récompensant, selon la volonté de son créateur, l'élaboration d'une « *œuvre littéraire faisant la démonstration d'une impressionnante force idéaliste* ». Il devient ainsi le quatorzième auteur français à remporter ce prix en cent sept ans d'attribution. Le comité justifie son choix par l'expression suivante : « *écrivain de nouveaux départs, de l'aventure poétique et de l'extase sensuelle, explorateur d'une humanité au-delà et en dessous de la civilisation régnante* ». Le Clézio publie majoritairement des fictions, mais également des essais et des récits. Chacun de ses livres, quel qu'en soit le genre, fait la part belle à l'onirisme. Son œuvre majeure intitulée *Désert*, qui reçut d'ailleurs le Grand Prix de littérature Paul-Morand de l'Académie française, est un merveilleux agglomérat de descriptions qui enchantent les amoureux de paysages originaux. L'histoire portée par celles-ci est touchante. Elle raconte la vie d'une jeune fille vivant dans le désert de Rio de Oro (partie ouest du Sahara) qui quitte son monde de candeur en s'exilant à Marseille afin de trouver une vie misérable et devenir une femme de petite vertu sans jamais oublier cependant sa foi religieuse ni son amour pour le désert.
Lire l'un de ses ouvrages, c'est prendre un billet d'avion pour ailleurs. Un ailleurs haut en couleurs et plein de mystères. Chaque page est un tableau, une rencontre, chargée de poésie et gonflée d'un vent de liberté.

Carole Nozière

❑ THÉÂTRE

Mazarin, le diable rouge

Une plongée en plein XVIIe siècle ; tableaux et tapisseries se déploient pour le plaisir des yeux...

Les sujets historiques restent cette saison fort en vogue. Plusieurs théâtres proposent, en effet, des œuvres dramatiques s'inspirant de notre histoire proche ou lointaine. Le théâtre Montparnasse affiche pour sa part une nouvelle pièce d'**Antoine Rault**, auteur très apprécié depuis son succès en 2006 avec *Le Caïman* et qui a du savoir-faire.

Kaléidoscope

Délaissant notre époque et ses angoisses existentielles, il nous plonge en plein XVIIe siècle, à la fin de la régence d'Anne d'Autriche. La mise en scène de **Christophe Lidon** nous réserve des surprises : au plafond, des glaces démultiplient l'espace et la salle du palais devient un captivant kaléidoscope où tableaux et tapisseries se déploient pour le plaisir des yeux ; peut-être un clin d'œil aux "glaces mouvantes" du Petit Trianon, récemment restauré ? Les costumes aussi, très raffinés, contribuent à la beauté du spectacle, même si l'image, bien connue d'un Mazarin très italien avec sa fine moustache, est battue en brèche par un **Claude Rich** à la tête chenue, couronnée de cheveux blancs et qui tarde à revêtir la tenue rouge de sa charge.

Le drame qui va ici se jouer n'implique pas comme souvent un couple, mais un trio : le jeune roi, la reine régente et le cardinal ministre.

Ainsi va la politique

Les dialogues, vifs et bien affûtés, se font applaudir par une salle réceptive et qui perçoit dans la période actuelle un écho de la situation de la France après une guerre de trente années : hier comme aujourd'hui, les caisses sont vides, on le sait, au grand dam de l'intendant des Finances, un certain Colbert qui, daubant sur Fouquet auprès du Cardinal, prépare son avenir.

On est venu certes pour Claude Rich qui a le rôle titre et joue avec nuances et finesse un Mazarin en fin de course, qu'on est un peu surpris d'entendre saluer d'un « *Bonjour, Cardinal* » désinvolte, alors qu'il paraît acquis que le jeune roi le nommait, avec déférence, « *Monsieur mon parrain* » - sans doute faut-il rajeunir les codes ?

On doit dire cependant que le rôle principal est celui de la reine Anne, à laquelle **Geneviève Casile** s'identifie avec une parfaite aisance, allure royale, voix superbe et tempérament de feu. Elle est la mère du jeune roi mais avant tout une reine régente et une Espagnole, de surcroît.

L'idylle de Louis et de la petite Marie Mancini est charmante et les deux jeunes acteurs nous la présentent de façon séduisante et avec beaucoup de grâce, mais la reine de France va y mettre un terme faisant cause commune avec son cardinal de ministre. Elle veut la paix de son royaume avec l'Espagne, gagée par le mariage de Louis avec l'Infante. Une belle scène entre la reine et Mazarin conduit à l'inévitable dénouement. Le roi est le roi et doit agir comme tel, pour lui-même, pour Dieu et la France. Marie partira pour l'exil de Brouage et Louis pour Saint-Jean de Luz où l'attend sa fiancée espagnole. Ainsi va la politique et s'écrit l'histoire.

Monique Beaumont

** Le Diable Rouge, d'Antoine Rault. Théâtre Montparnasse, 31 rue de la Gaîté, Paris 16e ; 01 43 22 77 74.*

❑ LES SOUVERAINS EUROPÉENS - IX

Elizabeth II, reine du Royaume-Uni

La souveraine la plus universellement connue et respectée représente une tradition et des mœurs politiques fort différentes de celles de notre monarchie capétienne. Depuis cinquante-six ans, Elizabeth II, toujours imperturbable dans les pires tracas politiques ou familiaux, ne cesse de maintenir les fastes, les traditions séculaires et la sacralité de la couronne.

Le Victoria Memorial devant Buckingham Palace

Nous achevons ici notre galerie de portraits des rois et princes souverains dans l'Europe d'aujourd'hui (voir *L'AF 2000* du 3 janvier 2008, puis tous les numéros à partir du 12 juin), avec la souveraine la plus universellement connue et respectée, Sa Très Gracieuse Majesté Elizabeth II, par la grâce de Dieu reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de ses autres royaumes et territoires, chef du Commonwealth, reine du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Jamaïque, de la Barbade, des Bahamas, de la Grenade, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des îles Salomon, des Tuvalu, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-Grenadines, d'Antigua-et-Barbuda, du Bélize et de Saint-Christophe-et-Niévès, défenseur de la foi (ce sont tous ses titres officiels).

Survol historique

Pour bien comprendre en quoi Elizabeth II représente une tradition et des mœurs politiques fort différentes de celles de notre monarchie capétienne, un peu d'histoire est nécessaire. Il faut remonter à Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, lequel s'empara du trône d'Angleterre en 1066. Les Anglais étaient destinés pour de longues générations à être gouvernés par des souverains n'étant pas de leur pays. D'autant que, par le jeu des mariages, la couronne passa aux Plantagenêt, comtes d'Anjou, surtout préoccupés par leurs territoires continentaux, au point d'exaspérer les nobles anglais qui imposèrent au roi Jean Sans Terre la célèbre Grande Charte de 1215 limitant considérablement le pouvoir royal (au moment même où en France il se renforçait). Les descendants des Angevins, les Lancastre, revendiquèrent le trône de France dont sainte Jeanne d'Arc les délogea, ce qui n'empêcha pas les rois d'Angleterre de porter le titre de rois de France jusqu'en 1801 !

Avec les Tudor (Henri VIII, puis Elizabeth 1ère) le royaume se sépara de la foi romaine. Puis succédèrent les Stuart (catholiques), également rois d'Écosse. L'un d'eux, Charles 1er, fut malmené par le Parlement, puis renversé et décapité en 1649 par Cromwell qui proclama la république. Les Anglais réclamèrent le retour des Stuart en 1660, mais la couronne fut ravie à ceux-ci par le gendre de Jacques II, Guillaume III d'Orange, stathouder des Pays-Bas (encore un étranger !). Les querelles successorales amenèrent ensuite sur le trône d'Angleterre la Maison (allemande) de Hanovre. (Les Stuart ont encore aujourd'hui des partisans reconnaissant comme héritier des droits dynastiques le duc de Bavière...)

Les Hanovre, après avoir été les pires ennemis des Bourbons, puis de Napoléon, eurent pour héritière le célèbre reine Victoria (1819-1901), devenue impératrice des Indes en 1877, qui épousa en 1840 Albert de Saxe-Cobourg-Gotha (encore un Allemand), aïeul de l'actuelle famille régnante. Toutefois, cette grande reine incarna pour les Anglais, au moment le plus fort de leur prospérité économique et coloniale, l'idéal de la majesté royale, "régnant" sans "gouverner", avant que lui succédât le joyeux Édouard VII (1841-1910).

Reine à vingt-six ans

Quand Elizabeth vint au monde le 21 avril 1926, elle ne semblait pas être appelée à devenir reine. Son père, Albert, duc d'York, né en 1895, n'était que le deuxième fils du roi George V, né en 1865, et son aîné Édouard, né en 1894, devait recueillir la succession. Or, George V, après s'être courageusement conduit pendant la Première Guerre mondiale et avoir en 1922 accordé l'autonomie à l'Irlande du Sud, tout en laissant subsister un grave problème entre catholiques et protestants en Irlande du Nord..., après avoir aussi anglicisé et "dégermanisé" le nom de la dynastie devenue Windsor, s'éteignit en 1936. Son fils Édouard devint Édouard VIII, mais lié avec Mme Simpson, américaine divorcée qu'il voulait épouser, il lui fallut choisir entre son bonheur privé et son devoir de roi : il préféra abdiquer en décembre 1936, devenant simple duc de Windsor jusqu'à sa mort en 1972.

Albert recueillit la succession prenant le nom de George VI, et la petite princesse Elizabeth, âgée de dix ans, que lui avait donnée son épouse Elizabeth Bowes-Lyon, née en 1900, devint l'héritière présomptive. Initiée très tôt par ses précepteurs privés à l'histoire et au droit constitutionnel, tandis qu'elle se passionnait déjà pour l'équitation et les courses de chevaux, la jeune princesse sut en 1940 transmettre sur les ondes de sa voix encore frêle les encouragements du peuple britannique aux Français. Tandis que la reine sa mère se dévouait inlassablement auprès de la population londonienne éprouvée par les bombardements allemands, Elizabeth s'engageait à dix-huit ans comme ambulancière dans les Auxiliary Territorial Services.

C'est là qu'elle rencontra le prince Philip Moutbatten, né le 10 juin 1921, fils du prince André de Grèce et de Danemark, descendant par sa mère de la reine Victoria. Leur mariage eut lieu en l'abbaye de Westminster le 20 novembre 1947. Cinq ans plus tard, l'annonce du décès du très aimé George VI, le 6 février 1952, interrompait le voyage officiel du jeune couple au Kenya. Elizabeth devenait reine à vingt-six ans. La somptueuse cérémonie du couronnement à Westminster le 2 juin 1953 fut retransmise - la reine l'avait voulu malgré l'hostilité de l'archevêque de Canterbury - dans le monde entier par la radio et même par la télévision encore balbutiante...

Reine depuis cinquante-six années

Depuis lors Elizabeth II, toujours imperturbable dans les pires tracas politiques ou familiaux, rompue à toutes les exigences d'un protocole rigoureux, distante sans jamais être hautaine, ne cesse de maintenir les fastes, les traditions séculaires et la sacralité de la couronne. Philip, prince consort, duc d'Edimbourg depuis son mariage, se dévoue, de son côté, pour nombre d'associations caritatives, pour l'aide à la recherche scientifique et technologique, pour la promotion du sport et la préservation de l'environnement.

Pour les raisons historiques que nous avons dites, les Britanniques voient la garantie de leurs libertés plus dans leur parlement que dans la famille royale. Toutefois, la reine, joue un rôle défini beaucoup plus dans des coutumes que dans des conventions écrites. Le Premier ministre et le gouvernement tiennent avec elle des séances de travail hebdomadaires et confidentielles. Même si le Premier ministre est en fait le vrai chef politique avec la confiance de la chambre des Communes, la reine maintient ferme, selon la formule qui remonte à Victoria, le droit d'être consultée, celui de conseiller, celui d'avertir. Elle peut dissoudre le Parlement, convoquer de nouvelles élections à la demande du Premier ministre et doit approuver formellement toutes les lois avant qu'elles puissent s'appliquer. On se souvient qu'elle n'a pas accordé son consentement à l'action militaire contre l'Irak, mais le Parlement a aussitôt cherché à transférer le pouvoir de décider une frappe militaire du monarque au Parlement... On voit que le large consensus populaire autour de la monarchie (que confirment la plupart des sondages) pourrait se briser si le monarque se trouvait en opposition avec l'opinion publique...

Stabilité politique

En cinquante-six ans de règne, Elizabeth II a quand même surmonté avec son peuple de grands bouleversements, notamment l'effondrement de l'empire des Indes en 1948 et le craquement de toutes les traditions. Elle n'a jamais cessé d'incarner et de garantir au-dessus des passions partisanes l'unité nationale et la stabilité des institutions. C'est là qu'on reconnaît les bienfaits d'une monarchie, même imparfaite, qui a réussi, par ce qu'elle a de coutumier et de non idéologique, à se mouler sur les arcanes d'une nation. Elizabeth II connut des heures douloureuses dans les années 1990 quand les déboires conjugaux de trois de ses enfants, dont l'héritier, soulevèrent des passions médiatiques, donnant lieu à des révélations scabreuses. Puis ce fut en 1992 l'incendie de son château de Windsor, qu'elle dut faire restaurer en acquittant des taxes sur sa fortune personnelle pour calmer l'opinion. En 1997, lors de la mort et des funérailles de son ancienne belle-fille, lady Diana Spencer, une campagne de presse dénonça la "froideur" de la reine, mais les mêmes la louèrent ensuite de s'être inclinée devant le catafalque - geste tout à fait exceptionnel d'une souveraine ! Enfin en 2002, quelques mois après la mort de sa sœur la princesse Margaret et de la reine mère (le 30 mars à cent un ans), ses cinquante ans de règne furent fêtés dans une réelle ferveur populaire.

Le prince héritier, Charles, prince de Galles, né le 14 novembre 1948, colonel du régiment royal du pays de Galles, ancien de la Royal Navy et de la Royal Air Force, voyage beaucoup et se passionne pour l'écologie. Attaché aux traditions tout en se montrant très anticonformiste, il n'hésite pas à vanter les fromages français ou à vilipender l'urbanisme désordonné des architectes ou l'ultralibéralisme des politiciens. Il se voue au service des chômeurs et des plus démunis. Il a tout récemment lancé le Prince's Rainforest Project pour sensibiliser les populations à la déforestation. L'échec de son mariage ultramédiatisé le 29 juillet 1981 avec lady Diana, suivi de l'annonce de sa vieille liaison aujourd'hui régularisée avec Camilla Parker-Bowles, l'a quelque peu desservi dans l'opinion publique.

Au moins doit-il à lady Diana ses deux enfants : le prince William, futur héritier du trône, né le 21 juin 1982, ancien élève du collège d'Eton et de l'Académie royale de Sanshurst, fort appliqué dans ses études et très attaché au souvenir de sa mère, et le prince Harry, né le 15 septembre 1984, qui, un peu espiègle, rêve d'action militaire et humanitaire. Les Windsor ont un avenir.

MICHEL FROMENTOUX

L'ACTION FRANÇAISE 2000 — TARIF DES ABONNEMENTS
(paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) . . . . . 76 €
2. Premier abonnement Étranger (un an) . . . . . 85 €
3. Abonnement ordinaire (un an) . 125 €
4. Abonnement de six mois . . . . . 70 €
5. Abonnement de soutien (un an) . . . . . 150 €
6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) . . . . . 60 €
7. Outre-mer (un an) . . . . . 135 €
8. Étranger (un an) . . . . . 150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom . . . . . Prénom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Code postal . . . . . Ville . . . . . .
Tél. . . . . Courriel . . . . . .

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
Bulletin à retourner à *L'Action Française 2000*
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

SOUS LA DIRECTION DE PIERRE PUJO

Avec
Sarah Blanchonnet
Stéphane Blanchonnet
Grégoire Dubost
Michel Fromentoux
Vincent Gaillère
Pierre Lafarge
Aristide Leucate
Alain Raison
Francis Venant

Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor.

Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans *L'Action Française 2000* en 2004 et 2005...

Éditions de l'Âge d'homme, 138 p, - 20 euros

Disponible à nos bureaux : 22,11 euros franco (chèque à l'ordre de la PRIEP)

❑ **MÉMOIRE MARITIME**

La victoire de Koh Chang

La seule bataille navale rangée, navires contre navires, livrée - et gagnée - par la Marine française au cours du XXe siècle.

Le croiseur La Motte-Picquet *devant Shanghaï en 1939*
8000 tonnes, 8 pièces de 155 mm, 4 de 75 mm,
12 tubes de lance-torpilles, deux hydravions
L'unité principale des Forces navales d'Extrême-Orient comptait à son bord
25 officiers et 550 gradés et hommes d'équipage

En juin 1940, la France connaissait la plus grande défaite de son histoire. Or, il se trouva un État pour profiter de l'événement et l'attaquer en contestant des traités en vigueur depuis très longtemps : le Siam.

Cinq bâtiments

Celui-ci était alors gouverné par le maréchal Louang Pibulsonggram, qui avait imposé à son pays le nom très impérialiste de Thaïlande. Ce qui manifestait la volonté d'annexer les territoires habités par des populations de race ou de langue thaï. C'est-à-dire rien moins qu'une partie du Cambodge, les régions de Battambang et de Siem-Reap, proches des temples d'Angkor, ainsi que certains territoires laotiens.

L'armée siamoise attaqua donc les forces françaises. Toutes le populations indochinoises se solidarisèrent avec celles-ci et demeurèrent fidèles à l'amiral Decoux, le gouverneur général. Sur terre, les opérations furent plutôt décevantes. Par mer, la marine française dut affronter la marine siamoise, composée de navires tout neufs, récemment achetés au Japon et à l'Italie.

Le contre-amiral Terraux, qui commandait la Marine en Indochine, avait constitué un "groupement occasionnel" de cinq bâtiments : le croiseur *La Motte-Picquet*, les deux avisos coloniaux *Amiral Charner* et *Dumont d'Urville*, les avisos *Marne* et *Tahure*. Ce "groupement" était placé sous les ordres du capitaine de vaisseau Bérenger, qui commandait le *La Motte-Picquet*. L'ensemble était aidé par l'aviation ; ainsi par l'enseigne Nougarède, qui pilotait un hydravion Loire 130. Le capitaine de vaisseau Bérenger attendit l'escadre siamoise à une soixantaine de milles au large de la côte de Cochinchine. En dépit de l'usure des navires français, la victoire fut acquise le 17 janvier 1941 : sur les 16 600 tonnes de l'escadre "thaïlandaise", un tiers au moins était perdu, dont deux *capital ships* et trois torpilleurs.

Victoire oubliée

Le 19, les cinq bâtiments du "groupe occasionnel" s'amarrèrent à quai à Saïgon. Cette victoire fit sur les Japonais une forte impression. Leur gouvernement intervint auprès des deux parties pour proposer un arbitrage. Une épineuse discussion s'ensuivit, au sujet des territoires réclamés par la Thaïlande. Ils durent être cédés en partie contre une indemnité de six millions de piastres à régler en six ans... En fait, ils seront récupérés en 1946. Par sa diplomatie, l'amiral Decoux avait réussi à sauvegarder l'essentiel.

Koh Chang reste « *la seule bataille navale rangée, navires contre navires, livrée par la flotte française au cours du XXe siècle* ». Or, note M. Pierre Gosa, cette bataille n'est jamais commémorée, elle est officiellement ignorée par la Marine nationale. « *Voilà en 1941 une escadre française qui bat la flotte d'un pays totalitaire ! Va-t-on lui tenir rigueur de ce qu'elle n'a pas combattu sous pavillon frappé de la croix de Lorraine ?* »

Ce livre est solidement documenté. L'auteur a même réussi à retrouver un jeune marin, René Estoup, qui, lors de la bataille, était chef pointeur avant d'une pièce à l'avant du Tahure. Ses souvenirs concrets, objectifs, pittoresques, apportent une note particulièrement bienvenue à l'évocation de ce fait d'armes dont seuls se souviennent les personnes de sa génération.

René Pillorget

* *Pierre Gosa* : Le Conflit franco-thaïlandais de 1940-1941 - La Victoire de Koh Chang. *Nouvelles Éditions latines, Paris, 2008, 172 pages.*

SUR LE MÊME SUJET, on pourra lire également le récit émouvant de Pierre Varillon, qui fut un collaborateur de *L'Action Française*, et dont l'amiral Auphan rappelle dans ses Mémoires (*L'Honneur de Servir*, France-Empire, 1978), qu'il avait apporté un soutien significatif à la reconstruction de la flotte dans l'entre-deux guerres. La première partie de son ouvrage *Marins au combat* (Perrin, 1963) évoque la bataille de Koh-Chang, tandis que les suivantes relatent le drame de Mers el-Kébir et le sabordage de la flotte. À dénicher chez un bouquiniste ou sur Internet !

G.D.

❑ **QUÉBEC : 400 ANS, JE ME SOUVIENS**

Marie-Madeleine de Verchères

En 1692, à quatorze ans, elle organise la résistance du fort de Verchères. Récit d'un exploit au service de la Nouvelle-France.

Pourquoi ne parlerions-nous que des hommes ? Parmi les héros français, on compte aussi Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, Geneviève et bien d'autres. Évoquons aujourd'hui Madeleine de Verchères.

Nous sommes sous Louis XIV et M. de Frontenac est gouverneur de la Nouvelle-France. En cette période de "guerre en dentelle", les conflits sur cette terre d'Amérique sont d'une cruauté inouïe ; les affrontements font rage avec les Iroquois. Le fort de Verchères se trouve à 25 kilomètres de Montréal où s'est rendue Mme de Verchères tandis que son mari a été appelé à Québec. Madeleine, âgée de quatorze ans, est restée au fort avec ses deux frères Louis et Charles, en présence du domestique La Violette, des deux soldats La Bonté et Galbet, et de quelques femmes. Elle étend le linge en contrebas, quand tout à coup des cris de terreur annoncent l'arrivée des Iroquois, créant la panique ; c'est la fuite éperdue vers le fort, que quelques femmes ne parviennent pas à regagner.

On ferme les portes pour organiser la résistance quand Madeleine remarque que les deux soldats sont résolus à s'abandonner l'un à la mort et l'autre à l'explosion du dépôt de munition. Elle décide de prendre les choses en main, saisit un mousquet et donne les ordres pour la défense de la place. Elle avait déjà été témoin de la résistance de sa mère, Marie Perrot, à plusieurs attaques iroquoises ; bon sang ne saurait mentir.

Madeleine tient bon

Les soldats, interloqués, obéissent ; les femmes se ressaisissent, et tout le monde fait face aux remparts. Un combat terrible s'engage. Les blessés rechargent les armes. Pendant cette lutte sans merci, Madeleine aperçoit une famille accourant en se frayant un chemin dans la horde sauvage. Elle fait ouvrir les portes et couvre leur arrivée d'un feu nourri avec La Violette. Pierre Fontaine, le coureur des bois, réussit à pénétrer dans le fort accompagné de sa femme et de ses enfants. Les Iroquois en rage redoublent leur attaque, mais les défenseurs tiennent bon.

Les jours passent, les nuits avec les tours de garde... Des coups de canon sont tirés pour alerter les secours et impressionner l'ennemi. La fatigue se fait sentir, les blessés souffrent, la nourriture et l'eau commencent à manquer, puis une tempête de neige s'abat. Madeleine encourage pourtant son petit monde à la résistance. Elle explique que les difficultés posées aux Iroquois leur feront craindre toute autre attaque contre la Nouvelle-France. Pendant plus d'une semaine, le fort tient bon, quand les renforts arrivent enfin. Ils trouvent Madeleine toujours au guet, prête au combat. Elle remet les armes à La Monerie qui, dans la grâce qui caractérise les temps classiques, lui répond que jamais mains plus dignes ne les avaient tenues. Un Iroquois prisonnier révèle une tentative d'attaque de nuit mise en échec par le vigilance de Madeleine aux remparts.

Lignée exemplaire

Entendant relater les faits, Louis XIV demande au gouverneur Frontenac de la récompenser. Elle ne réclame qu'une modeste pension de veuve d'officier, pendant que son nom traverse de bouche à oreille les récits héroïques de la Nouvelle France. Elle épouse Pierre-Thomas Tarieu de la Naudière, sieur de Pérade, brave officier du temps, et meurt en 1747, sans avoir vu disparaître les Lys en terre d'Amérique. Plus tard dans la défense de Québec, en 1759, nous retrouverons Tarieu de La Naudière, fils de Madeleine, officier des troupes de Marine, beau-frère de Boishébert, héros acadien. Il se fera remarquer en proposant intelligemment la construction de petits radeaux porteurs de canons pour faire face à une intrusion britannique sur les eaux du Saint-Laurent.

Frédéric Winkler

❑ LIVRES

Jean des Cars : voyages

Remarquable biographe, Jean des Cars est aussi le plus accompli des guides. Dans le temps ou l'espace, voyager en sa compagnie s'avère, au fil des pages, un constant plaisir.

Seule fille de Jérôme Bonaparte, éphémère roi de Westphalie, et de Catherine de Wurtemberg, la princesse Mathilde, vers 1835, figurait un parti à la fois désirable et incasable, tel que les péripéties dynastiques de ce siècle troublé en avaient engendré quelques-uns. Jolie, charmante, intelligente et douée, apparentée par sa mère aux familles royales, mais nièce de "l'Ogre de Corse", issue d'une lignée exilée dont les cours européennes redoutaient les turbulences possibles, désargentée car les folies paternelles ne laissaient pas de quoi la doter, la jeune fille pouvait prétendre à tout, ou rien.

Mathilde

Les plus folles rumeurs circulaient, la fiançant tour à tour à l'un des fils de Louis-Philippe ou au duc de Bordeaux, l'imaginant tsarine ou comtesse Strozzi. À seize ans, elle fut finalement promise à son cousin germain, Louis-Napoléon, fils d'Hortense de Beauharnais et de Louis Bonaparte. Fiançailles rompues par la malencontreuse tentative d'insurrection que le jeune homme fomenta à Strasbourg et qui lui valut d'être expédié en Amérique par le roi des Français, bien trop intelligent pour transformer le futur Napoléon III en martyr.

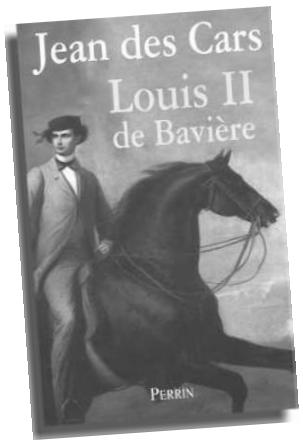

Mathilde, abandonnée, épousa le comte Demidoff, un millionnaire russe. La suite fut pitoyable : trompée, battue, humiliée publiquement de toutes les façons, contaminée par les galanteries de son époux qui la rendirent stérile, la princesse, à bout de forces, sollicita du Tsar, dont elle était parente, la dissolution de ce mariage de cauchemar. Et l'obtint. À vingt-six ans, la vraie vie de la princesse Mathilde, enfin libre, débutait.

La princesse Mathilde-Létizia Wilhelmine Bonaparte

Jean des Cars, à travers un destin qui, somme toute, fut sentimentalement assez triste, met en valeur le rôle public de cette femme brillante dont le salon attira, jusqu'à sa mort, en 1904, artistes et écrivains.

Jean des Cars, à travers un destin qui, somme toute, fut sentimentalement assez triste, met en valeur le rôle public de cette femme brillante dont le salon attira, jusqu'à sa mort, en 1904, artistes et écrivains. Léon Daudet y passa même un soir, et ne revint pas, car il avait trouvé « *les sauces fades* ». Mathilde, elle, ne l'était certes pas et, à l'instar de son biographe, l'on peut se demander ce qu'il en eût été si elle avait épousé son cousin, freinant ses imprudences et sentant monter les oppositions.

Eugénie

Lors de la première parution de cette biographie, en 1986, Jean des Cars, tout gagné à Mathilde, faisait preuve, envers la fille du comte de Montijo, d'une certaine sévérité, écho de l'antipathie éprouvée par la princesse envers cette Espagnole qu'elle n'imaginait pas en impératrice. Sans doute, et la suite le prouva, ce jugement n'était-il pas dénué de bon sens. Reste qu'Eugénie, en dépit de ses maladresses, possédait d'incontestables vertus auxquelles les historiens n'avaient pas assez rendu justice. Jean des Cars estima nécessaire, à raison, de faire le point et d'offrir à ses lecteurs le portrait le plus juste et le plus complet possible. *La Dernière Impératrice*, paru en l'an 2000, vient d'être réédité en format de poche, et en petits caractères, ce qui n'en facilitera pas la lecture à tous, hélas. C'est là son unique défaut.

Il s'agit, en effet, d'un livre magistral et toujours passionnant aux allures de fresque changeante riche tant en personnages qu'en événements. Car Eugénie est fille de son époque et de ses bouleversements et, si elle est espagnole, nationalité à laquelle on voudra attribuer une piété catholique parfois jugée étroite et sotte, elle sort d'une famille paradoxalement gagnée aux idées des Lumières. Ce n'est pas à Grenade, ni à Madrid, qu'elle deviendra dévote, mais à Paris, pensionnaire chez la mère Sophie Barat. Cette dévotion, au demeurant, ne l'empêche pas d'afficher sa modernité - elle sera l'une des premières femmes à pratiquer la natation - et fait preuve d'une liberté de ton qui lui vaudra une réputation aussi scandaleuse qu'infondée.

Remarquablement belle, rousse aux yeux bleus, héritage d'ancêtres écossais, riche, issue d'un milieu que les secousses politiques de l'Espagne ont, par force, rendu cosmopolite, elle peut prétendre aux meilleurs partis. Sa sœur aînée est duchesse d'Albe, seule une union princière pourrait l'élever plus haut. Eugénie en rêve. Elle l'obtiendra. « *Rousse puante* », comme on le dit aimablement dans le salon de la cousine Mathilde, « *aventurière* » comme le clament les épouses de ministres, Eugénie, de maîtresse potentielle de Napoléon, se mue en femme légitime et en impératrice. Pour le meilleur, et pour le pire.

Jean des Cars peint avec la même verve et le même talent le monde agité où grandit la jeune fille et la fête impériale qu'elle illumine de sa grâce. Il ne l'absout pas de ses erreurs mais, derrière la souveraine honnie chassée de Paris en 1870 se profile la veuve digne, puis la mère éplorée du Prince impérial, tué dans une embuscade zouloue, sous l'uniforme britannique. Eugénie mourra très vieille, en 1920. Son soutien sans faille à la France en guerre lui avait valu quelque reconnaissance officielle. Il est bon que ce portrait sensible permette à chacun de se faire enfin d'elle une idée plus équitable.

Louis II de Bavière

Au vrai, derrière les façades heureuses et satisfaites de l'époque, que de malheurs et de destins brisés dans cette Europe monarchique qui tente, comme elle le peut, d'effacer le traumatisme de la Révolution et de l'Empire. La dynastie des Wittelsbach en offre maints exemples.

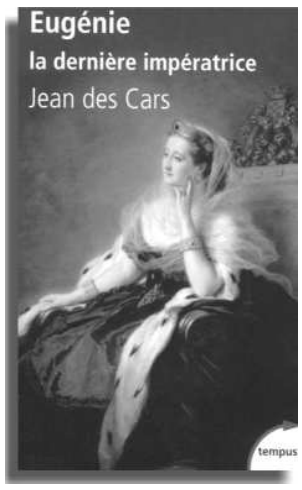

La première biographie de Jean des Cars fut consacrée, en 1975, à *Louis II de Bavière* ; récemment rééditée et enrichie de quelques ajouts, elle n'a rien perdu de ses qualités. Moins fou, à coup sûr, que ses proches, inquiets de ses goûts dispendieux et d'une homosexualité bien cachée mais réelle, Ludwig eut le malheur de n'être pas fait pour son siècle. Intelligent, doué, brillant, il eût, cent ans plus tôt, connu plus de succès et de compréhension. Sa passion du mécénat et de la construction, que la postérité a saluée, car sans lui Wagner ne fût pas venu à bout de son œuvre et la Bavière ne se serait pas couverte des "châteaux fous" qui fascinent les touristes, n'eût pas été bridée par des censeurs indignés de voir les deniers de l'État jetés par les fenêtres.

Incompris, brisé, le jeune roi s'enferma dans un personnage toujours plus énigmatique, au cœur d'un royaume où la réalité peinerait à le rejoindre. Étrangement, Bismarck, d'ordinaire peu indulgent, fut le seul de ses contemporains à avoir percé le génie tourmenté et condamné d'un prince qui s'était trompé d'époque et de rôle. Cela, Jean des Cars l'a fort bien saisi. Il restitue au roi "fou" sa densité politique, sa tragédie humaine et propose, du drame de sa fin, l'explication la plus plausible et la plus sage.

Anne Bernet

** La Princesse Mathilde. Perrin, 515 p., 22,50 euros.*
** Eugénie, la dernière impératrice. Perrin Tempus, 620 p., 12 euros.*
** Louis II de Bavière. Perrin, 320 p., 20 euros.*

Promenade érudite en Autriche

Se peut-il que l'impératrice Élisabeth d'Autriche, la cousine de Ludwig et la seule femme qu'il ait aimée, peut-être parce qu'elle lui offrait, au féminin, un étonnant reflet de ses propres dons et de ses propres tourments, eût été, en organisant à la hâte une tentative d'évasion du roi abusivement interné, la responsable de son trépas ? Le fait est que Sissi se trouvait, le soir du drame, tout près de l'endroit où l'on retrouva le corps de Ludwig. Quoiqu'il en soit, le fantôme de l'impératrice mélancolique, morte assassinée, tout comme celui de son fils unique, l'archiduc Rodolphe, dont le prétendu suicide, comme Jean des Cars l'a démontré dans son remarquable Rodolphe ou les secrets de Mayerling (Perrin), ressemble fort à un complot international contre la Maison d'Autriche, n'ont pas fini de hanter l'imaginaire populaire ni leur capitale viennoise.

Parfait connaisseur de l'histoire autrichienne, c'est donc tout naturellement que Jean des Cars pouvait écrire Le Roman de Vienne. Remarquable réussite que ce livre, promenade érudite et toujours agréable à travers la ville, ses quartiers, ses monuments, son histoire.

Faut-il le dire ? L'écrivain n'en propose pas une vision convenue et surtout pas politiquement correcte. C'est d'ailleurs ce qui rend ces pages réjouissantes au possible. Réduite à peu par le dépeçage de l'empire des Habsbourg en 1919, échappée de justesse, grâce au traité de 1955 qui garantissait sa neutralité, au joug soviétique, l'Autriche n'entend pas se laisser dissoudre dans le magma européiste et y perdre son identité. Les dernières élections l'ont rappelé. D'autres, qui avaient amené en l'an 2000 "l'extrême droite" au pouvoir avaient déclenché, spécialement en France, des réactions dont le ridicule le disputait à l'odieux. Jean des Cars ne l'a pas oublié et il a, pour stigmatiser l'indécence et l'imbécillité de cet ostracisme international des mots et des formules aussi exactes que drôles.

Les Autrichiens ne furent pas impressionnés pour si peu. C'est que l'histoire de Vienne ne se borne pas, en dépit des clichés touristiques, aux valses de Strauss et aux pâtisseries. Les sièges ottomans, le péril qu'ils représentèrent pour l'Occident chrétien tout entier, les souffrances qu'ils provoquèrent rejoignent, dans la mémoire autrichienne, l'angoisse et l'immense malheur de l'après-guerre, quand la ville déchue était occupée, affamée, ruinée, misérable, et prête à tomber sous la botte communiste. L'étonnant étant que le tempérament autrichien ait toujours su surmonter ces catastrophes et en émerger plus fort, habité d'un désir toujours plus grand de reprendre le dessus et de redonner à Vienne sa place et son éclat. De musées en palais, de cafés en parcs, de théâtres en églises, Jean des Cars traverse les siècles avec brio, ressuscitant les grandes figures et les grandes actions qui élevèrent la cité au rang de capitale de l'Europe centrale. Le livre est disponible en édition normale, et en volume de poche, ce dernier ayant le double défaut d'être imprimé petit, et dépourvu des deux excellents cahiers iconographiques du tirage original.

A.B.

** Le Roman de Vienne. Le Rocher, 265 p., 19,90 euros. Perrin Tempus. 280 p., 8,50 euros.*

L'ÉCOLOGIE EN DÉBAT

Alors que les députés examinent le premier projet de loi issu du "Grenelle de l'Environnement", Frédéric Winkler attire notre attention sur l'écologie, un sujet « *trop longtemps abandonné à des gens dont les idées ne sont pas en conformité avec l'exigence de durée nécessaire à la préservation du capital écologique et humain* » : « *Comment construire une société écologique avec un gouvernement républicain remis en cause tous les cinq ans ?* » Le chef de file des "camelots du Roi" nous renvoie à la dernière livraison d'*Hommes et Métiers*, (n° 319, 4e trimestre 2008) où Benjamin Guillemain commente l'ouvrage de Patrice de Plunkett, *L'Écologie de la Bible à nos jours* (Éd. de l'Œuvre, 327 p., 20 euros). Le christianisme est au cœur de l'article, où sont récusées les accusations selon lesquelles la Bible aurait pollué le monde : « *Le message de la Bible est de nous libérer de l'adoration des choses créées et de nous dire qu'elles sont une création de la raison divine, [...] avec lesquelles [les hommes] sont solidaires. [...] Quand Dieu dit à Adam et Ève "emplissez la terre et soumettez-là", ce n'est pas une invitation au saccage. Mais ils se rebellent contre leur condition de créatures et ses limites. [...] Accuser la Bible et les Évangiles d'"anthropocentrisme" est un contresens ; ils sont essentiellement théocentristes.* » À un Moyen Âge quelque peu idyllique s'opposeraient le basculement du scientisme puis les méfaits du libéralisme économique. En réaction, Georgescu-Roegen propose « *une bio-économie, une "décroissance soutenable", c'est-à-dire changer de mode de vie, rompre avec le culte du jetable...* » Au XXIe siècle s'ouvre le débat entre les « *environnementalistes productivistes* » et les « *khmers verts* » : les premiers entendent « *prendre en charge, grâce aux techniques scientifiques, des régulations qui autrefois étaient naturelles* », les seconds souhaitant « *abandonner l'agriculture industrielle* ».
Notre préférence - toute personnelle – irait davantage à ceux-là. Benjamin Guillemain, lui, prône « *une nouvelle économie, fondée sur une nouvelle éthique* ». Son point de vue pourra susciter des discussions parmi les royalistes : les plus "terre à terre" s'interrogeront sur l'espoir de bâtir une nouvelle société, d'autres contesteront sa condamnation radicale des OGM... Mais tous devront faire entendre leur voix, à l'heure où les préoccupations écologiques rendent d'autant plus criante la nécessité de rendre à l'État son visage humain.

G.D.

❑ LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

La laïcité de la république

Maurras et Maistre nous le rappellent : les "hussards noirs" sont aussi des prêtres. Mais leur religion est-elle tout aussi française ?

La neutralité est un mensonge. Il n'y a point d'État sans doctrine d'État. L'État républicain, né des doctrines de la maçonnerie révolutionnaire, n'a plus voulu de l'enseignement des prêtres catholiques dont la France est née et a vécu, elle n'a pu se dérober à la nécessité antique exprimée par Joseph de Maistre : « Tous les peuples de l'univers ont confié les jeunes gens aux prêtres. Comment le bon sens éternel du genre humain aurait-il pu se tromper ? »

Arrachée au prêtre, l'école a du être confiée à un autre prêtre sorti d'un séminaire de nouveaux prêtres, mis à part de la vie intellectuelle commune, sujet d'un dogme et d'une foi. Différence : la foi catholique était déjà professée par l'immense majorité des Français, le maçonnisme n'étant le partage que de quelques dizaines de milliers de militants ou de comitards, était une foi nouvelle qu'il restait à enseigner et à répandre. Le succès partiel de cette propagande marque un des plus grands reculs de l'esprit humain, mais démontre aussi le caractère nullement neutre, mais religieux, ecclésiastique et confessionnel, de cette entreprise.

CHARLES MAURRAS
Sans la muraille des cyprès... 1941, J. Gibert, Arles-sur-Rhône

■ Ce texte limpide et très riche comme tous les textes politiques de Maurras tire de l'analyse de l'histoire un enseignement pour son temps tellement essentiel qu'il touche encore le nôtre. La laïcité est d'actualité. Elle prétend aujourd'hui se montrer sereine, tolérante, "positive". Elle voudrait s'acheter une conduite afin de passer pour une vertu. On l'a vu chez M. Sarkozy devant un souverain pontife qui ne s'en est pas laissé conter.

Jules Ferry, instigateur de l'embrigadement républicain

Où est le Maurras antichrétien ?

Ce texte est important pour connaître les convictions de Maurras concernant le catholicisme. *Sans la muraille des cyprès*, livre dédié « *à mon premier et dernier maître, à l'ami de toujours, Monseigneur Penon évêque et citoyen* », contient beaucoup de réflexions sur la métaphysique, sur la religion. Maurras antichrétien est une caricature due à la malveillance ou à l'ignorance.

L'auteur dénonce la guerre menée contre l'éducation religieuse traditionnelle (« *arrachée au prêtre* »). Après avoir montré, en s'appuyant sur Joseph de Maistre, que la formation de la jeunesse à toujours été confiée aux prêtres, quelle que fût la religion de la société, il parle, sans les nommer, des « *hussards noirs de la République* », les instituteurs chargés depuis Jules Ferry de déchristianiser la jeunesse de notre pays, Il nous montre que tout enseignement est religieux parce que toute société s'appuie, comme disait Auguste Comte, sur un « *pouvoir spirituel* ». Pour Dieu ou contre Dieu. Catholique ou maçonnique en France.

Maurras insiste dans les dernières lignes sur l'aspect religieux de la démocratie française (« *caractère religieux, ecclésiastique et confessionnel* » de la République française).

Miroir aux alouettes

Il faut en déduire que le ralliement à la République n'est qu'une illusion, l'illusion des conservateurs. Ils acceptent d'entrer dans le jeu d'un système qui postule leur disparition car la République française est anticatholique par essence parce que son origine maçonnique l'oppose à l'Ordre et que le catholicisme est « *l'Eglise de l'Ordre* » comme le dit Maurras dans la seconde partie de la dédicace de son livre à Mgr Penon. Alors, les bonnes élections ? Un miroir aux alouettes.

GÉRARD BAUDIN

CHRONIQUE

❑ RÉMINISCENCES

Éternelle magie des bocages

Le bocage amoureux reste inhérent à notre passion de vivre ; l'autre garantit notre appartenance à l'histoire.

Voici qu'aujourd'hui encore deux couplets venus des siècles anciens passent et repassent dans ma mémoire : « *Le plus vert bocage, - Quand tu n'y est pas - N'est qu'un lieu sauvage - Pour moi sans appâts.* » Une dame du XVIIIe siècle, en ses réminiscences de jeunesse, rappelait que la strophe venait du *Devin du village*, œuvre de M. Rousseau de Genève, "méchant philosophe mais bon musicien". L'autre couplet était tiré d'un chant vendéen, je crois de 1834 : « *Des vaillants fils de notre bocage - Toujours la gloire accompagne les pas...* »

Critiques pédantes

On peut reprocher au premier une mièvrerie rustique, et au second un accent épique paré d'un style un peu désuet... Mais ces critiques assez pédantes ne nuisent nullement à l'émotion ; le premier chant m'apparaît sous les traits d'une accorte jeune paysanne, en bonnet et fichu de couleurs ; l'autre est un guerrier enthousiaste et mystérieux, semblable à ce chevalier Passe-Forêt, dont nous nous amusions en notre enfance à inventer les aventures interminables. Toujours les magies des bocages – de l'éternel bocage, cette Brocéliande où nous nous plaisons à cheminer jusqu'à notre dernier jour. Le bocage amoureux reste inhérent à notre passion de vivre ; l'autre bocage, lieu choisi pour d'héroïques rébellions, garantit notre appartenance à l'histoire. L'un se situe dans une aimable chaumière à l'ombre des hêtres et des frênes, asile de tendres confidences. La strophe vendéenne fait résonner les échos prolongés de musiques paysannes soudain inscrites dans l'aventure, royal et rural devenant unis et presque synonymes.

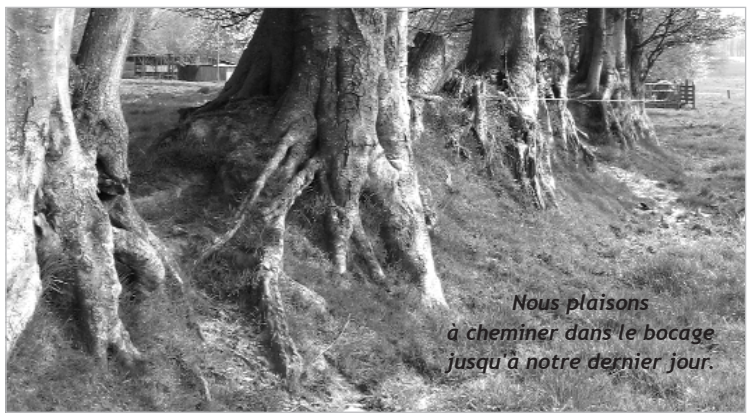
Nous plaisons à cheminer dans le bocage jusqu'à notre dernier jour.

Peu doué pour la musique, je me plais cependant à user de deux instruments imaginaires : la vielle des anciens villages et le violon simplet nommé "crin-crin". Ils conviennent tour à tour à la vision des faneurs de juin célébrés par Madame de Sévigné, et d'une troupe royale en marche dans l'espace lumineux d'une clairière, qu'on s'y résigne : nous vivons dans une patrie compliquée ; et la complication même inclut parfois les rêveries savantes.

Fraternité végétale

Le passant du bocage est aussi botaniste. Nous allons retrouver sur les sentiers bocagers notre musicien de Genève. D'ailleurs, selon une information curieuse trouvée dans une revue historique, Rousseau avait un frère qui, en un désaccord fort honorable avec leur père, retourna en France dont, dit-on, les Rousseau étaient originaires. Établi artisan dans le Poitou, il y fonda une famille et l'un de ses fils aurait été prêtre réfractaire en temps de la Révolution.

L'érudition botanique de Jean-Jacques, pour passionnée qu'elle fût, n'était peut-être qu'approximative, avec un brin de fantaisie inventive qu'il ne dissimule pas. Son expérience aura cependant pour moi la valeur d'une fraternité végétale et florale : mon aïeul identifiait douze cents espèces de plantes, et je suis bien loin de l'égaler. Mais il me semble que la botanique est, à la manière de quelques cultes antiques et mythologiques, une forme d'hommage rendu au monde des halliers et des forêts. La voie est libre pour les songes du Bocage, précieuse contribution aux rêves de notre France toujours royale et toujours pastorale.

JEAN-BAPTISTE MORVAN

UNE MESSE POUR LE REPOS DE L'ÂME DE PIERRE PUJO

sera célébrée pour le premier anniversaire de sa mort

le samedi 15 novembre à 10 h 30

en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris 1er)

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE

Participez à la souscription !

VOIR PAGE 3

❑ **MILITANTISME**

Nouvelles des Camelots

DENIER DE JEANNE D'ARC

VOLONTAIRES DU ROI

dans la tradition des camelots du Roi

Cette semaine à l'honneur :

FANFAN ET STEPH

"Contre l'Europe des voleurs"

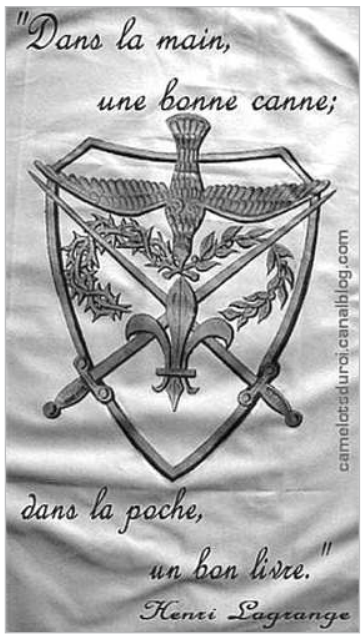

■ Le dernier banquet des Volontaires et Camelots du Roi s'est tenu dans une ambiance festive, ponctué par des chants, dont celui des Canuts de Lyon... Un bonne vingtaine de convives étaient présents, rejoints à la fin du repas par de nouveaux venus. Un tel événement se termine toujours avc des spiritueux et des récits d'anciens, cette fois-ci avec les souvenirs de "Néné"... Ces banquets sont également l'occasion d'engager des chantiers militants ! ■

* * *

■ Nous avons assisté au banquet du cercle Marius Plateau le 13 octobre à midi, sous la présidence de Guy Steinbach. Ce fut l'occasion de chaleureuses retrouvailles, avec des participants issus de toutes les générations. Une minute de silence fut observée à l'intention des disparus de l'année. Puis des rires et des chants ont animé le repas dans la bonne tradition française. Vive le Roi !

FRÉDÉRIC WINKLER

» NAISSANCE

❑ **Nous apprenons avec joie la naissance d'Élisabeth-Aliénor de La Rochefoucauld-Doudeauville** le 21 avril 2008 à Paris, baptisée en la basilique Sainte-Clotilde le 5 octobre 2008, en présence de Mgr le Comte de Paris, duc de France, et de Madame. Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de longue et sainte vie à Élisabeth-Aliénor.

» RENDEZ-VOUS

❑ **VENEZ REVIVRE les derniers moments de la monarchie à Versailles** le samedi 18 octobre. Inscription auprès de Mlle M. Th Geiger, BP 80005, 14008 Caen Cedex 1. Participation pour la journée : 22 euros. Chèques à l'ordre de La Chouannerie normande. Renseignements : 02 31 95 15 38.

❑ **CATHOLIQUES POUR LES LIBERTÉS ÉCONOMIQUES** (5 rue Dufresnoy, 75116 Paris) vous convie à **une conférence-débat par M. Guillaume de Thieulloy sur *L'Église et les médias***, le lundi 20 octobre à 18 h 30, salle de l'ASIEM, rue Albert de Lapparent, Paris 7e. Participation aux frais : 10 euros.

❑ **LE CERCLE ALEXIS DE TOCQUEVILLE** (président Didier Béoutis) vous convie à son prochain diner-débat avec **Jacques Portes**, professeur d'histoire de l'Amérique du nord à Paris VIII : ***L'élection présidentielle américaine du 4 novembre 2008 - Enjeux d'un scrutin exceptionnel***, le mardi 21 octobre à 19 h 15, au restaurant Le Grenadier, buffet restaurant de la gare d'Austerlitz, 55, quai d'Austerlitz, Paris 13e. Participation : 28 euros (14 pour les jeunes de moins de vingt-six ans). Chèques à l'ordre de Didier Béoutis, 40 avenue d'Italie,75013 Paris. Tél : 06 37 30 41 08. Courriel : didierbeoutis@yahoo.fr

❑ **FRANCE ROYALISTE NICE-PROVENCE organise sa réunion d'automne** le dimanche 16 novembre dans les Salons du Grand Hôtel Aston, 12 avenue Félix-Faure, à Nice : déjeuner amical à 12 heures, suivi à 15 heures d'une conférence consacrée au *Combat des idées*. Pour tous renseignements : 04 93 98 10 45.

» MESSES

❑ **Une grand'messe solennelle sera célébrée pour le repos de l'âme de S.M. l'empereur BAO DAÏ**, grand ami de la France, par le recteur Bruno Cabanes-Bacou, le dimanche 26 octobre à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris 7e.

❑ **Une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de notre ami Jacques Reyt**, décédé le 14 septembre dernier (voir *L'AF 2000* du 18 septembre), le vendredi 17 octobre à 15 heures en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Paris 5e.

❑ **PLUSIEURS MESSES seront célébrées prochainement pour le repos de l'âme de la reine Marie-Antoinette : à Paris** le vendredi 16 octobre à 18 h 30 en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet (Paris 5e) ; **place la Concorde** le dimanche 19 octobre à 15 h 15 ; à **Nice** le dimanche 19 octobre en la chapelle de la Visitation place Sainte-Claire (renseignements : Jean-Pierre Thouvenin, 04 93 81 22 27 ou 06 34 47 67 03) ; à **Limoges** le jeudi 16 octobre à 18 h 30 en l'église Saint-Pierre-du-Queyroix ; à **Nîmes** le jeudi 16 octobre à 18 h 30 en l'église Sainte-Perpétue.

» PETITES ANNONCES

❑ **JEUNE DIPLÔMÉ EN SCIENCES HUMAINES cherche tout type d'emploi** se rapportant à son profil (communication, administration, vente, banque, éducation). Fort de mon expérience dans l'hôtellerie et l'administration, j'entends amener le meilleur de moi-même à votre entreprise. Mon esprit de synthèse et d'analyse sont des atouts pour arriver à cette fin. Merci de me contacter au 06 61 21 17 48.

❑ **AMI D'AF recherche brassards,** insignes camelots du Roi, A.F., Compagnons de Jeanne d'Arc et Ligues avant-guerre. Faire offre. Téléphoner au 05 56 37 01 88.

❑ **À LOUER Charente 16, berges Vienne,** dans petit hameau patriotique, deux maisons 560 euros chacune mensuel. Tranquillité, tout confort, ensoleillé, séjour panoramique, cuisinette aménagée, 3 chambres, 2 salles douche, grandes penderies, luminaires, antenne télé, garage porte automatique, vue rivière, non inondable, jardin. Tél : 05 45 84 90 92.

❑ CRISE FINANCIÈRE

La faillite des apôtres du marché

Dans la tornade financière, les États et les banques centrales constituent le dernier rempart. Plus que jamais, la situation démontre que le politique doit encadrer la sphère économique.

C'est désormais acquis, la crise des marchés financiers a atteint son point de non-retour – point de non-retour que ce modeste billet annonçait comme inéluctable depuis plusieurs mois déjà malgré les discours officiels sur le rebond certain des marchés.

Un coûteux plan de sauvetage

En effet, après une semaine de chute (- 22 % à la bourse de Paris), le système financier dans son ensemble est dans une situation que les analystes américains qualifient de situation de capitulation. Il signifie la défaite complète : le moment au-delà duquel les investisseurs perdent la tête et sont prêts à la mettre sur le billot en vendant immédiatement leurs actifs. La capitulation est à une chute vertigineuse, dont Jean-Pierre Petit, chef économiste à BNP Paribas, donne un aperçu dans un entretien au journal *Le Monde* : « *Les marchés ont perdu tout repère. […] La crise est multiforme. Elle touche une foule d'acteurs et presque toutes les classes d'actifs : les actions, les obligations, les dérivés de crédit, les matières premières... Des "hedge funds" (fonds d'investissement à risques) sont contraints de procéder à des "ventes de détresse" en raison des pressions des banques et de leurs clients qui veulent récupérer leur argent. La baisse appelle la baisse.* »

Ce que Jean-Claude Trichet, le président de la Banque centrale européenne, appelait pudiquement, samedi 11 octobre, « *une crise confiance* » ressemble plutôt à une véritable débandade. Et, n'en déplaise à Trichet, ce qui est demandé aux États et aux banques centrales ce n'est pas simplement de rétablir cette fameuse et impalpable "confiance", mais de mettre sur pied un coûteux plan de sauvetage à l'échelle de la planète.

Les pays occidentaux prennent des mesures presque sans équivalent dans l'histoire du capitalisme.

Ainsi, les 11 et 12 octobre, de la réunion exceptionnelle des ministres des Finances et des banquiers centraux des pays du G7 aux conciliabules des gouvernements de la plupart des pays occidentaux, la trêve dominicale des places boursières a été mise à profit afin d'établir un plan d'action concerté. Au menu, des mesures dont l'ampleur est presque sans équivalent dans l'histoire du capitalisme : fonds publics destinés à soutenir les banques déficientes se chiffrant en centaines de milliards de dollars, augmentation significative des montants des garanties de dépôts, injections massives de liquidités par les banques centrales afin de soutenir le crédit.

Pour la première fois, c'est aussi la reconnaissance explicite par le gouvernement américain que celui-ci s'est engagé dans la logique des nationalisations partielles. Jusque-là, les autorités américaines avaient accepté de nationaliser l'assureur AIG, mais parce qu'elles n'avaient plus le choix : AIG était « *too big to fail* », (trop gros pour chuter). Elles avaient en revanche laissé choir, il y a deux semaines, la banque d'affaires Lehman Brothers. Cette faillite devait servir d'exemple pour les autres banques, mais elle a, au contraire, nourri la tempête financière.

Un retour au cadre national

La tournure prise par cette crise révèle une fois de plus les dysfonctionnements d'une sphère économique et financière qui ne connait pas d'autres règles que celles des spéculateurs. Plusieurs faits viennent démentir les théories des tenants de la vulgate libérale, qui s'appuient sur une lecture partielle et rapide d'Adam Smith. Tout d'abord, il est évident que les marchés ne s'autorégulent pas : la même déraison préside à la formation des bulles spéculatives et aux baisses irrationnelles des cours. Ensuite, la libre circulation sans contrôle, ou presque, des capitaux à travers les frontières accélère la financiarisation de l'économie et renforce la prédation des fonds d'investissement.

Planche de salut

Enfin, il est plutôt cocasse de voir les pourfendeurs de l'État en appeler à son aide pour réparer les errements d'un marché supposé parfait. La solution, à court comme à long terme, apparaît donc être de revenir sur le cycle de régulation qui a marqué les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix et de redonner aux instances politiques les moyens d'encadrer les mécanismes financiers. En l'occurrence, le cadre national est ici le plus adapté. L'avenir immédiatement du monde financier reste très incertain, mais la garantie donnée par les fonds publics évitera sans doute aux banquiers fautifs et aux spéculateurs de finir sur la paille. Si, malheureusement, la morale y perdra, l'économie peut trouver là sa planche de salut.

PATRICE MALLET

CETTE ANNÉE-LÀ

❑ 1709

Louis XIV face au "grand hiver"

Un froid extrême s'abat sur une France déjà fragilisée par la guerre. Confronté à un effroyable désastre, le roi exhorte pourtant les Français à consentir de nouveaux sacrifices.

Cette année-là, la soixante-sixième de son règne, Louis XIV, soixante et onze ans, criblé de soucis par les défaites militaires, se sentait bien seul au-dessus d'une cour déchirée par les rivalités.

Nous avons déjà dit dans cette chronique (*L'AF 2000* du 4 septembre) dans quelles circonstances il avait accepté en 1700 la couronne d'Espagne pour son petit-fils le duc d'Anjou, devenu dès lors Philippe V, et nous avons montré que, même face à l'Europe coalisée contre lui, le roi de France entendait maintenir coûte que coûte un Bourbon sur le trône d'outre-Pyrénées, non par orgueil familial ou national, mais tout simplement pour empêcher qu'un jour la France fût à nouveau prise en tenaille et que fût rompu le difficile équilibre européen. Hélas, depuis 1704, les armées françaises perdaient partout leur avantage et les troupes ennemies du prince Eugène de Savoie et du duc de Marlborough venaient de nous infliger à Audenarde une grave défaite, dégarnissant ainsi notre frontière du Nord. Le découragement gagnait le pays tout entier. Et le roi s'apprêtait à négocier la paix.

Un malheur n'arrive jamais seul. Le 6 janvier 1709 - jour des Rois ! -, la température baissa subitement et, jusqu'au 24, la France entière dut subir des - 18°, parfois des - 25°. Fleuves et rivières étaient pris par les glaces, même la mer au Vieux-Port de Marseille ! À la campagne, le vent glacial entrait dans les habitations, les oiseaux tombaient en plein vol, les animaux succombaient dans les étables, les végétaux dépérissaient, tout gelait et le pain ne se coupait plus qu'à la hache. Les loups réapparus et affamés terrorisaient les paysans. À Versailles le roi devait attendre que son vin fût dégelé près du feu.

Premier dégel le 25 janvier, puis nouvelle vague de froid du 4 au 8 février, puis encore fin février et début mars ! Le désastre était effroyable : semis, vignobles, vergers, tout avait pourri, les chênes éclataient, les oliviers de Provence mouraient. Puis survinrent les inondations, noyant ce qui restait des cultures ! Paris n'était plus alimenté et le prix du blé se trouvait multiplié par huit. Il fallut taxer les riches et envoyer des troupes pour empêcher les vols dans les boulangeries, qui dégénéraient souvent en émeutes ! Et les vagabonds traînaient avec eux la dysenterie et la fièvre typhoïde ! Louis XIV, sensible à la misère de ses peuples, fit fondre à la Monnaie sa vaisselle d'or, obligeant les courtisans à l'imiter. C'était agir en roi, donc en père. Mais le désastre démographique fut énorme : entre 6 et 800 000 victimes !

L'appel aux peuples

Les coalisés, surtout les Anglais et les Hollandais, voyant le royaume capétien à genoux, en profitèrent sans vergogne pour répondre par de nouvelles exigences à chaque déchirante concession qu'envisageait Louis XIV. Ils voulaient, c'était clair, démembrer la France en se ménageant des ouvertures à nos frontières du Nord... Il fallait absolument résister. Alors le roi prit la décision de s'adresser directement au cœur de ses sujets, de leur expliquer paternellement pourquoi il fallait consentir à de nouveaux sacrifices, en fait, de leur demander leur soutien : « *Quoique ma tendresse pour mes peuples ne soit pas moins vive que celle que j'ai pour mes propres enfants ; quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets aussi fidèles, et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirais sincèrement de les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeraient eux-mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom FRANÇAIS* (en majuscules dans le texte). »

À une belle lettre de Louis XIV, les Français répondirent par un nouvel élan...

À cette très belle lettre (commentée dans le *Louis XIV* de Jean-Christian Petitfils), lue dans toutes églises de France et affichée sur les murs publics, les Français répondirent alors par un nouvel élan, manifestant, dit Bainville, « *cette faculté de redressement qui leur est propre* ». De Malplaquet à Villaviciosa, puis à Denain, les ennemis perdirent l'envie d'envahir la France. Cela se termina par le traité d'Utrecht (1712) qui, loin d'être parfait (puisqu'il laissa monter en puissance la Prusse...), ne fut pas déshonorant et permit à la France de n'être jamais envahie jusqu'à la Révolution.

Puisse l'évocation de cette année terrible rappeler aux Français d'aujourd'hui ce que peut coûter la volonté de garder la patrie indépendante et libre. Héritiers de tant d'hommes, du roi jusqu'au simple manant, qui ont tant souffert pour nous léguer la France, n'aurions-nous pas honte de la laisser se liquéfier dans une "Europe" fourre-tout ?

MICHEL FROMENTOUX

Édité par PRIEP S.A. au capital de 59 880 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0410I86761 – Directeur de la publication : M.-G. Pujo